



SERVICE DÉDIÉ AUX  
**MINEURS NON  
ACCOMPAGNÉS**

SECTEUR  
ENFANCE-JEUNESSE-FAMILLES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

---

4, avenue de Gairaut  
06100 Nice  
Tél. 04 92 07 12 13  
[direction-enfance-famille@fondationdenice.org](mailto:direction-enfance-famille@fondationdenice.org)



**FONDATION DE NICE**  
*Patronage Saint-Pierre Actes*  
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

# REFUSER LA FATALITÉ DE L'EXCLUSION



En 2020, la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée, la lutte contre les discriminations.

Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes, de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie. Il s'agit de développer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées.

Grâce à l'action de nos 382 collaborateur·rice·s répartis sur 26 sites sur tout le département des Alpes-Maritimes, à un budget de fonctionnement de 23,7 millions d'euros, la Fondation a accompagné 10717 personnes en 2020 et gère 387 logements dans lesquels sont hébergés les publics.

## Nos interventions se déclinent dans trois secteurs d'activités

Le secteur Accompagnement social et médico-social se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

### SECTEUR 1

#### Accompagnement social et médico-social

Ses actions s'articulent autour des missions suivantes :

- Héberger et mettre à l'abri (Chrs, halte de nuit Bruno Dubouloz, Act)
- Orienter et/ou maintenir dans le logement (Asll, équipe mobile prévention des expulsions)
- Héberger et accompagner les personnes en demande d'asile (Cada, Huda)
- Aider à l'insertion les personnes bénéficiaires de la protection internationale
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions (Caarud, Csapa)

En 2020, il s'est structuré autour de trois domaines d'activités stratégiques :

- Santé/addictions • Hébergement/logement • Asile/insertion

Le secteur Accès à l'emploi repose sur le principe de "l'emploi d'abord", selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler, la reprise d'une activité représentant le meilleur moyen d'accéder à l'autonomie.

### SECTEUR 2

#### Accès à l'emploi

Ses actions s'articulent autour des missions suivantes :

- Mettre en situation de travail (atelier d'adaptation à la vie active, ressourcerie Actes Ressources, chantier d'insertion dans la vente, entreprise d'insertion dans le second œuvre du bâtiment)
- Lutter contre la précarité énergétique (éco-énergie)
- Accompagner vers l'emploi particulièrement les allocataires du Rsa (Flash emploi, Appui intensif emploi, Dynamique emploi séniors, Plateforme emploi)
- Créer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, service Entreprise +)
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (Centre de pré-orientation)
- Favoriser la mobilité grâce à notre auto-école sociale et la mise à disposition de véhicules

En 2021, il s'est structuré autour de trois domaines d'activités stratégiques :

- La relation entreprises • La mise en situation de travail • L'accompagnement vers l'emploi



Le secteur Enfance-Jeunesse-Familles rassemble divers établissements de la protection de l'enfance et de la jeunesse. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent·e·s, jeunes majeur·e·s confié·e·s notamment par l'aide sociale à l'enfance ainsi qu'aux familles.

### SECTEUR 3 Enfance-Jeunesse- Familles

Ses actions s'articulent autour des missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants, des adolescents et des jeunes majeurs et les guider vers l'autonomie (maison d'enfants à caractère social)
- Assurer la mise à l'abri et l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (16 à 25 ans), en grande précarité (plateforme de services aux jeunes)
- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et leurs familles (Aed, Pad)
- Représenter et accompagner les mineurs victimes en justice (service Actes-Pélican)
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération

En 2021, il s'est structuré autour de deux domaines d'activités stratégiques :

- L'enfance • La jeunesse afin de rendre plus lisible une logique de parcours.

### Le siège social

Le siège social complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions support :

- La direction des ressources humaines
- La direction administrative et financière
- La direction immobilière

qui apportent un soutien technique et garantissent le respect des réglementations liées notamment à l'emploi de fonds publics.

## Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des deux orientations stratégiques de la Fondation

### 1 – Le développement du pouvoir d'agir dans le but de

- **Renforcer le pouvoir d'action et de décision** des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage acteurs de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie
- **Réinventer l'identité managériale** de la Fondation en aménageant le système pyramidal actuel et mettre en œuvre l'évaluation à 360°, c'est-à-dire travailler sur les compétences de chaque salarié·e en faisant intervenir toutes les parties prenantes qui ont un lien, direct ou indirect, en amont ou en aval, avec lui
- **Favoriser des comportements responsables** (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salarié·e·s et des personnes accompagnées

### 2 – L'innovation sociale afin de

- **Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement** de la cellule Projets pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables
- **Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages** favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion

# Les grandes réalisations 2020

Le fait marquant de l'année 2020 fut la gestion d'une crise inédite engendrée par l'épidémie du Covid-19 qui a été révélateur de cohésion et facteur de créativité.

Passé l'effet de sidération, nous avons organisé la poursuite de l'activité grâce à des équipements de protection en stock, la cohésion des équipes de cadres et l'engagement de tous nos professionnels. L'activité des services fut dégradée, adaptée mais continue pour permettre aux publics accompagnés de continuer à trouver des lieux de mise à l'abri, d'écoute et de soutien.

Au niveau de l'organisation, dès le mois de juin, nous avons engagé la transformation de la direction de l'immobilier qui a intégré la direction technique pour nous doter d'une expertise accrue en matière de captation de logements, de gestion locative et de suivi de travaux.

Les secteurs ont également poursuivi leurs réorganisations pour donner plus de lisibilité à nos interventions autour de domaines d'activités stratégiques.

De nouvelles actions et expérimentations ont vu le jour malgré le contexte et nous avons été retenus par nos partenaires financeurs sur l'accompagnement global des réfugiés (plan national d'investissement dans les compétences), un accès direct de la rue au logement pour des Sdf (financement Ddcs), des ambassadeurs écogestes pour lutter contre la précarité énergétique (Département), l'accompagnement des 16-18 ans par la plateforme de services aux jeunes, l'équipe mobile emploi (crédits du plan pauvreté)...

La catastrophe climatique de l'automne a également frappé nos familles de migrants installées dans la vallée de la Roya et a nécessité des interventions urgentes et croisées de notre service Migrants et de la direction de l'immobilier pour sécuriser les relogements.

**Cette dynamique et ce développement continu, malgré une année sombre à bien des égards, sont un signe fort de la vitalité de notre Fondation grâce à l'engagement et l'inventivité de chacun et chacune de ses salariés.**

## Les perspectives 2021

- La création d'un poste de responsable de communication et levée de fonds doit permettre le développement d'une nouvelle stratégie pour accroître la notoriété de la Fondation et lui permettre de financer de nouveaux projets avec des fonds privés, du mécénat.
- Nous poursuivons nos travaux liés à la réorganisation hiérarchique avec la création de domaines d'activités stratégiques induisant de mieux préciser les missions à chaque étage de la ligne managériale, en poursuivant la logique de fonctionnement en intelligence collective.
- 2021 sera l'année de diffusion et d'appropriation de notre charte du développement du pouvoir d'agir coconstruite sur un mode participatif. Dans cette logique, un guide de pratiques à l'usage d'habiter a été réalisé par un groupe de salariés représentatif.
- Nous engagerons également une réflexion pour renforcer l'attractivité de nos métiers et diversifier nos profils face à l'arrivée de nouvelles générations avec de nouvelles attentes, l'intégration de nouveaux métiers comme les travailleurs pairs que nous souhaitons promouvoir dans tous les secteurs.
- L'évolution de nos pratiques professionnelles avec le numérique, l'aller-vers s'enrichira de nouvelles méthodes d'intervention comme la multiréférence, le rétablissement, l'accompagnement individualisé à l'emploi (*Individual Placement and Support*), qui placent le rêve comme point de départ d'un projet de vie.

Quoi de plus motivant que redonner espoir dans cette période d'incertitude ?  
Ce sera notre projet commun pour 2021.

# SOMMAIRE

<b>I - FONCTIONNEMENT DU SERVICE .....</b>	<b>1</b>
1.1 GENESE.....	1
1.2 MISSIONS DU SERVICE .....	1
1.3 LE PUBLIC ACCUEILLI ET ACCOMPAGNE .....	1
1.4 MODALITES D'ADMISSION .....	3
1.5 Présentation de l'équipe.....	3
1.6 LES TEMPS DE RENCONTRE, DE TRAVAIL ET DE PARTAGES COLLECTIFS .....	6
1.7 LES LOGEMENTS.....	7
1.8 LES PARTENAIRES .....	10
<b>II - L'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS SUIVIS .....</b>	<b>12</b>
2.1 LA CRISE LIEE A LA COVID-19 .....	12
2.2 L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE FRANCAISE.....	17
2.3 APPRENDRE A NAGER POUR AVOIR CONFIANCE EN SOI.....	18
2.4 L'USAGE D'HABITER ET LA DEMARCHE D'ALLER VERS.....	21
2.5 LE DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR.....	22
2.6 L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE .....	23
2.7 L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES MAJEURS VERS LA SORTIE DU DISPOSITIF .....	24
2.8 ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF APRES LA SORTIE .....	29
<b>III - ÉLÉMENTS CHIFFRÉS DU SERVICE MINEURS NON ACCOMPAGNES.....</b>	<b>31</b>
3.1 STATISTIQUES SUR LES ADOLESCENTS ADMIS EN 2020 .....	31
3.2 STATISTIQUES SUR LE SUIVI DES ADOLESCENTS EN 2020 .....	33
3.3 STATISTIQUES SUR LES JEUNES SORTIS EN 2020 .....	37
<b>V - GESTION DES MOYENS HUMAINS.....</b>	<b>41</b>
4.1 Réorganisation des secteurs de la Fondation validée en février 2020.....	41
4.3 ORGANIGRAMME DE LA FONDATION .....	44
4.4 ORGANIGRAMME DU SECTEUR ENFANCE-JEUNESSE-FAMILLES .....	45
4.5 LES COMMISSIONS DE TRAVAIL INTER SECTEUR .....	46
4.6 les stagiaires et apprentis .....	46
4.7 FORMATION DU PERSONNEL, FORMATIONS COLLECTIVES PRIORITAIRES .....	46
4.8 ABSENTEISME ET ANALYSE DU PERSONNEL .....	47
<b>VI. GESTIONS DES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS .....</b>	<b>48</b>
5.1 GESTION DES MOYENS TECHNIQUES.....	48
<b>VII CONCLUSION.....</b>	<b>53</b>
<b>VIII. PERSPECTIVES .....</b>	<b>54</b>
<b>A N N E X E S .....</b>	<b>56</b>



## I - FONCTIONNEMENT DU SERVICE

### 1.1 GENESE

Ouvert en Juillet 2019 et financé par le Conseil Départemental des Alpes Maritimes, le service dédié aux Mineurs Non Accompagnés de la Fondation de Nice a poursuivi en 2020, la captation des logements. Ce, afin de répondre aux objectifs, en termes d'effectifs, mentionnés au sein de la convention qui nous lie avec le Département.

Le dispositif est dédié à l'accueil en diffus, sur la ville de Nice, de 48 Mineurs Non Accompagnés, âgés de 16 à 18 ans.

L'année 2020 a été propice à l'instauration d'une culture commune au sein du dispositif. Elle a été induite par la stabilisation de l'équipe et la participation à des temps de formations notamment sur les questions juridiques propres aux Mineurs Non Accompagnés et les spécificités de ce public.

Cette année a également été marquée par la crise sanitaire liée au COVID-19, qui n'a pas été sans conséquence sur le fonctionnement du service et les adolescents accompagnés. Malgré ce contexte particulier et inédit, le service s'est inscrit dans une logique de continuité, et a poursuivi ses missions auprès des mineurs confiés en s'adaptant aux contraintes de cette crise.

### 1.2 MISSIONS DU SERVICE

Les missions principales du service consistent à favoriser l'insertion sociale et professionnelle, l'intégration dans la société française, l'accès aux droits, l'accès à l'autonomie Il s'agit de proposer un accompagnement global adapté au projet, aux compétences et aux problématiques de chaque adolescent.

Pour ce faire, nous développons toutes les actions nécessaires permettant la maîtrise de la langue, l'accès à la citoyenneté et à une formation.

Notre proposition d'intervention s'inscrit principalement dans une logique « d'aller vers », organisée en visites à domicile.

Ces interventions sont conjuguées à des modalités d'actions notamment individuelles consacrées aux jeunes inactifs. L'objectif étant de les aider à s'insérer socialement et professionnellement de manière durable.

### 1.3 LE PUBLIC ACCUEILLI ET ACCOMPAGNE

Le service est exclusivement destiné aux adolescents ayant le statut de Mineurs Non Accompagnés.

Selon la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, le Mineur Non-Accompagné (MNA) est un « enfant âgé de 0 à 18 ans qui entre sur le territoire des États membres sans être accompagné d'un adulte qui est responsable de lui de par le droit ou la pratique en vigueur dans l'État membre concerné ».

La loi du 14 mars 2016 (Loi n° 2016-297) relative à la Protection de l'Enfance précise leur statut en tant que « *mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille* ».

Ce statut est attribué après la procédure dite « d'évaluation à la minorité » effectuée très rapidement après que le jeune ait fait connaître sa situation à un service public (généralement les services de police ou hospitalier) sur le territoire.

Une fois reconnus comme mineurs en danger du fait de leur âge et leur isolement, leur placement est officialisé, dans un premier temps, par une Ordonnance de Placement Provisoire. Une saisine du Juge des Enfants est faite à ce moment-là.

Les MNA sont ensuite convoqués par un juge pour enfants afin qu'un Jugement en Assistance Educative soit prononcé. Il vient confirmer la mesure de placement provisoire pendant la durée évaluée nécessaire.

Sans parent sur le territoire, les MNA remplissent également les critères pour qu'une mesure de tutelle soit ouverte. Ils sont donc susceptibles d'être convoqués devant le Juge des Tutelles. Parfois, les adolescents atteignent l'âge de la majorité avant d'avoir été convoqués pour une ouverture de tutelle. Cela est dû à une arrivée sur le territoire à un âge avancé, notamment après 17 ans.

Dans le cadre du Jugement en Assistance Educative, le Conseil Départemental est considéré comme le service gardien des jeunes placés et protégés. Ainsi, l'Aide Sociale à l'Enfance est autorisée à accomplir des actes usuels pour le mineur. Les actes non usuels doivent faire l'objet d'une demande au Juge des Enfants.

L'isolement propre à leur statut est une donnée importante. Les équipes de travailleurs sociaux sont les interlocuteurs principaux de ces adolescents en quête de repères et de soutien dans tous les actes de leur quotidien.

#### **Les forces de ce public, éléments facilitateurs dans le cadre de notre accompagnement :**

- ➔ Capacité à s'adapter à un nouvel environnement (vie en appartement) ;
- ➔ Volonté d'intégration des codes, de la langue et de la culture française ;
- ➔ Implication dans le milieu professionnel et scolaire ;
- ➔ Participation active aux actions/activités proposées ;
- ➔ Fort potentiel sportif.

#### **Problématiques des adolescents accueillis :**

- ➔ Consommations ponctuelles ou régulières (alcool et stupéfiants) ;
- ➔ Séquelles physiques et psychologiques notamment pour les jeunes originaires de l'Afrique de l'Ouest ayant transité par la Lybie ;
- ➔ Préjugés sur l'accompagnement psychologique ou la médecine due à certaines croyances ;
- ➔ Possibles conduites à risque et participation à des actes délictueux (suivi PJJ) ;
- ➔ Troubles psychiques souvent associés à la prise d'un traitement quotidien ;
- ➔ Inquiétude latente concernant la famille restée au pays ;

- Difficultés dans la gestion du budget (rapport à l'argent parfois inadapté) ;
- Angoisses liées à la situation administrative ;
- Difficulté dans les apprentissages.

#### **Evolutions repérées sur l'année 2020 :**

- Accroissement des orientations au Centre d'Evaluation Pédiatrique du Psycho traumatisme (CE2P) pour les jeunes présentant des états de stress post-traumatique ;
- Un stress important des adolescents concernant l'avancée de leur situation administrative du fait de la crise sanitaire (fermeture des Ambassades, de la Préfecture, et parfois des lieux d'exercice de l'apprentissage ou des lieux d'enseignement) ;
- Un besoin manifeste et verbalisé par les jeunes de pouvoir se regrouper, participer à des activités collectives, partager des souvenirs communs après les restrictions imposées par la crise sanitaire.

#### **1.4 MODALITES D'ADMISSION**

Une fois le diagnostic des besoins réalisé par les différentes structures de mise à l'abri, il s'agit d'orienter les MNA âgés de 16 à 18 ans vers un dispositif permettant le déploiement du projet du jeune et la préparation à sa majorité, tout en lui proposant un lieu d'hébergement propice à un accompagnement vers l'autonomie.

Les demandes d'orientations des MNA au sein des services diffus sont effectuées par les structures « de mises à l'abri, d'évaluation et d'orientation » gérées actuellement par l'association PAJE ou, dans certains cas, par le Foyer de l'Enfance des Alpes Maritimes.

Ces préconisations sont dans le même temps adressées au Conseil Départemental.

Les transferts sont validés durant les Comités Techniques Hebdomadaires organisés chaque vendredi, en accord avec les référents socio-éducatifs de la section MNA et la responsable de la section.

Sous la responsabilité d'une cheffe de service, la section intervient exclusivement dans la prise en charge des MNA, dans le cadre de l'évaluation à la minorité et le suivi des adolescents jusqu'à la majorité.

Les travailleurs sociaux effectuent ce suivi et valident les orientations des jeunes dont ils ont la référence, lorsqu'il est question d'une orientation après la mise à l'abri.

Les chargés de dossier et chargés de mission contribuent également au suivi des mineurs sur les volets administratif et juridique.

#### **1.5 PRESENTATION DE L'EQUIPE**

L'équipe est composée de **sept travailleurs sociaux** (Conseillers en Insertion Professionnelle, Educateurs spécialisés, Moniteur-Educateur, Assistante de service social, Conseillère en Economie Sociale et Familiale), deux surveillants de nuits, une coordinatrice et un responsable d'activités.

Au niveau administratif, une secrétaire, une apprentie secrétaire, et une comptable interviennent également sur le service.

En 2020, cinq bénévoles sont intervenus ponctuellement ou régulièrement et ont complété cette équipe, pour des missions d'apprentissage de la langue française, d'aide aux devoirs, ou de soutien administratif.

Malgré la diversité des corps de métiers composant l'équipe, la pluridisciplinarité permet de favoriser :

- **Un esprit de cohésion au service des personnes accompagnées**
- **Une efficacité et une réactivité dans l'accompagnement, au plus près des besoins**
- **Des liens de proximité partagés par tous**

Chaque travailleur social a la référence de sept jeunes, en binôme avec un co-référent.

Depuis l'ouverture du service, les travailleurs sociaux assurent une permanence sur une amplitude de 08h00 à 23h00 7 jours sur 7. Les surveillants de nuit effectuent en moyenne deux passages par nuit sur chaque logement, entre 23 heures et 7 heures du matin. En cas d'urgence, un cadre d'astreinte est joignable toute l'année. Les jeunes accompagnés peuvent également contacter l'équipe de la Guitare ou se rendre directement à la MECS en cas d'extrême nécessité.

Les locaux du dispositif sont implantés à l'étage de la Maison d'Enfants à Caractère Social La Guitare, 4 Avenue de Gairaut à Nice.



## 1.6 LES TEMPS DE RENCONTRE, DE TRAVAIL ET DE PARTAGES COLLECTIFS

Les **réunions d'équipe hebdomadaires** ont lieu tous les lundis après-midi. Sont abordés, pendant ces réunions :

- L'organisation hebdomadaire : accompagnements, rencontres employeurs, rendez-vous à fixer et organisation des visites à domicile ;
- Différents points relatifs à l'organisation du service et les informations générales ;
- Echanges sur les situations des jeunes et réflexion sur les actions à mener : situations problématiques, orientations, projets personnalisés, etc.
- Interventions ponctuelles de partenaires : CSAPA, FJT, mission locale, Croix-Rouge Française, etc.

### Les temps de réunions en lien avec le responsable d'activités jeunesse

Le responsable d'activités jeunesse peut intervenir de façon ponctuelle sur les temps de réunions d'équipe organisées de manière hebdomadaire. Il peut également organiser un temps de rencontre en sus des temps d'échange déjà existants.

Il s'agira pour le responsable d'activités, en collaboration avec le cadre de proximité du service, d'organiser et de mener des réunions qui peuvent avoir différents objets ou formes, mais qui se voudront participatives. Ces temps pourront s'organiser en cercle afin de favoriser l'intelligence collective ou chacun est appelé à prendre position pour faire avancer les sujets de manière efficace.

Il s'agira essentiellement pour le Responsable d'activités de mener :

- **Des réunions dites « d'informations »**. Il s'agira dans ce cadre de transmettre des éléments ou des messages importants aux équipes sur des sujets variés qui peuvent concerner le service (point financier, recrutement, PPI...), le Domaine d'Activités Jeunesse (rappel consignes sécurité, Gestion COVID en internat, etc.) le Secteur Enfance Jeunesse Famille (réorganisation, par exemple) ou la Fondation (orientations stratégiques...). La Directrice de Secteur pourra également assister à certaines réunions.
- **Des réunions dites de « résolution de problèmes »** qui auront pour objectif de débloquer une situation et résoudre un dysfonctionnement, de trouver une solution à une difficulté rencontrée, de gérer un conflit, etc.
- **Des réunions dites « de projets »**. Elles permettent de mener en revue l'ensemble des projets, notamment ceux mentionnés au sein de notre feuille de route, de suivre leurs évolutions, d'apporter un soutien ou des mesures correctives.

Le **Comité Technique** (COTECH) se déroule tous les vendredis matin et réunit tous les acteurs du Département qui accompagnent les Mineurs Non Accompagnés. Le Comité Technique procède aux orientations des mineurs confiés en fonction de leurs besoins et de leur projet.

Cet espace de régulation du dispositif permet par ailleurs de penser des outils communs, organiser certaines actions, relayer des informations propres à la prise en charge des MNA et échanger sur certaines situations problématiques.

Le **Comité de Suivi Diffus** a lieu tous les premiers mardis de chaque mois. Il réunit les acteurs en charge de l'hébergement des MNA en diffus sur le territoire. Il est question d'échanger sur le suivi de l'activité et l'accompagnement des mineurs accueillis en appartements.

Dans le prolongement de la démarche de formation des directeurs de la Fondation avec « innovons à 360° », un séminaire de formation, d'animation en intelligence collective et de prise de parole a été organisé les 13 et 14 octobre 2020 avec tous les cadres du secteur. Ces outils sont destinés à équiper les cadres afin de développer à tous les niveaux de l'organisation une façon d'être et d'habiter sa fonction conforme aux orientations et à la charte de la relation au travail de la Fondation.

Cette année, nous avons gardé le fonctionnement des réunions dites « en cercle » qui favorisent l'intelligence collective. En 2020, la crise sanitaire nous a conduits à expérimenter les réunions en visioconférence ce qui nous a permis de garder le lien avec les équipes et les partenaires sociaux.

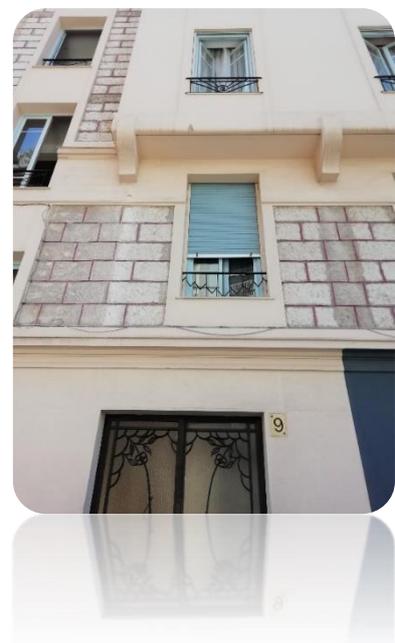
## 1.7 LES LOGEMENTS

La captation des 24 appartements prévus au sein de notre convention avec le Département s'est achevée en 2020. Les derniers baux ont été signés en Janvier 2020.

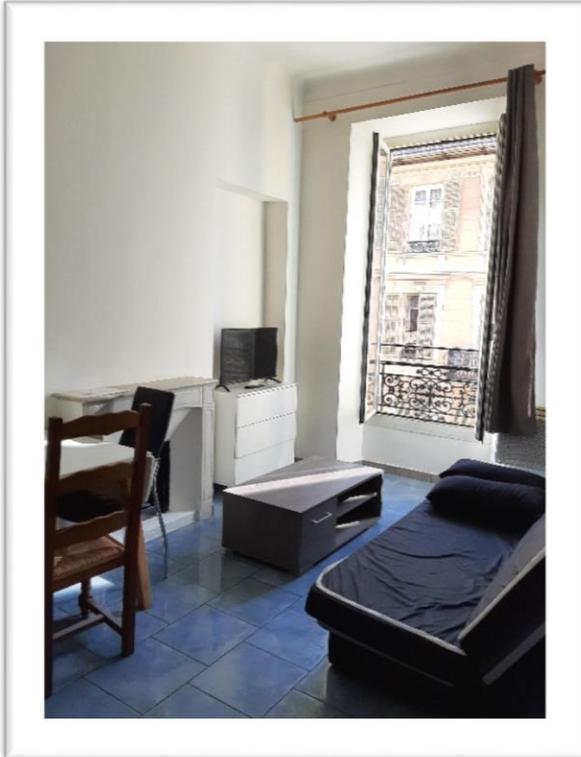
Après une montée en charge progressive, le service accueil sur ces 24 logements, 48 mineurs depuis Mai 2020, la levée du confinement à cette période ayant permis la reprise des transferts.

Les 24 appartements, situés sur les secteurs Centre, Nord, et Ouest de Nice, comprennent :

- 1 appartement T4
- 3 appartements T3
- 18 appartements T2
- 2 studios individuels



La majorité des appartements sont prévus pour l'accueil de **deux mineurs en colocation**. Aussi, nous avons pu expérimenter en 2020 que la **pluralité des types de logements** (T4, T3, T2, studios) permet d'apporter une réponse adaptée en fonction des problématiques des jeunes (nécessité parfois de proposer un studio individuel) ou des conflits pouvant émerger au sein de la colocation (possibilité de transfert sur les logements plus spacieux où sont prévus des lits supplémentaires pour ce type de situations).



La collaboration entre le service MNA et le service immobilier nous a permis de capter des logements répondant aux besoins que nous avons repérés :

➔ Appartements à proximité du tramway de la ville de Nice, afin que les jeunes travailleurs ne soient pas en difficulté pour se rendre sur leurs lieux professionnels, notamment le matin. La proximité des transports en commun est aussi facilitateur pour l'équipe qui assure les visites à domicile.

➔ Logements dans des secteurs rapprochés, dans l'objectif, pour les surveillants de nuit et l'équipe de travailleurs sociaux, d'éviter des déplacements trop longs pour aller d'un logement à l'autre. Cette proximité de tous

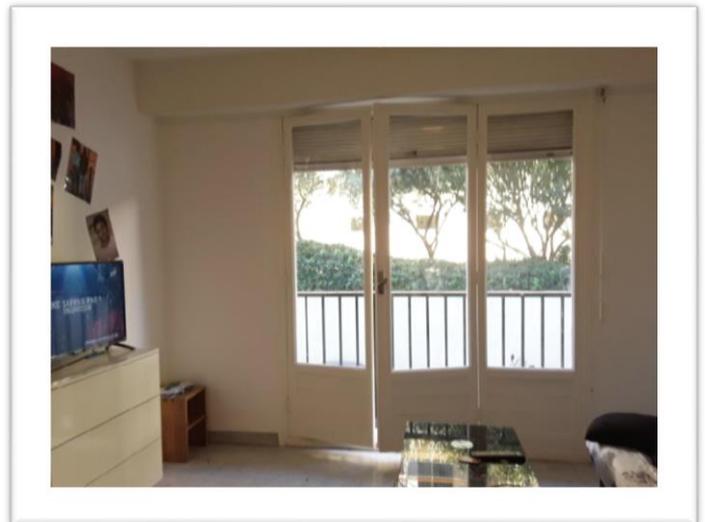
les logements permet à l'équipe d'être réactive lorsque la situation le nécessite.

Notre service immobilier fournit pour chaque appartement :

- Un kit « vaisselle » qui comprend : vaisselle, poêles, casseroles, petits ustensiles de cuisine

- Un kit « entretien » qui comprend les produits ménagers de base (liquide vaisselle, éponges, gel nettoyant WC, produit pour le sol, sacs poubelles) ainsi qu'un étendoir pour le linge, une poubelle pour la cuisine, un seau, une serpillière, un balai, une pelle avec balayette, un rideau de douche et une brosse pour les toilettes.

Et pour chaque hébergé, lors des états des lieux d'entrée :

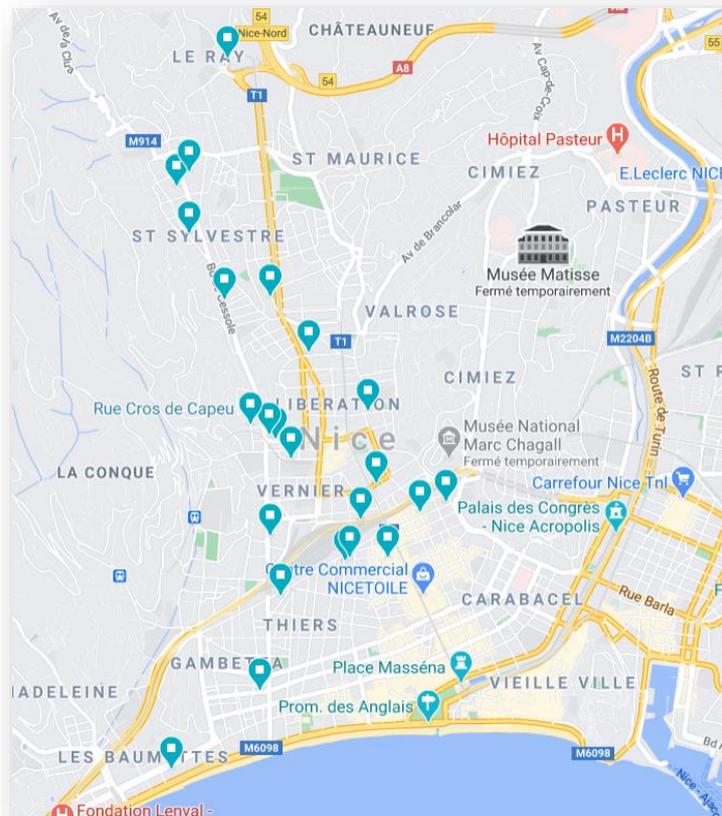


- Un kit « linge de lit » qui comprend oreiller, couette, drap-housse, housse de couette et taie d'oreiller.

L'équipe du service MNA complète ces kits en fournissant à chaque jeune lors de son arrivée : une serviette de bain, un tapis de bain, un kit hygiène (gel douche, shampooing, brosse à dents, dentifrice et déodorant) et d'autres compléments : papier-toilette, lessive, essuie-tout, papier aluminium et papier de cuisson, etc.

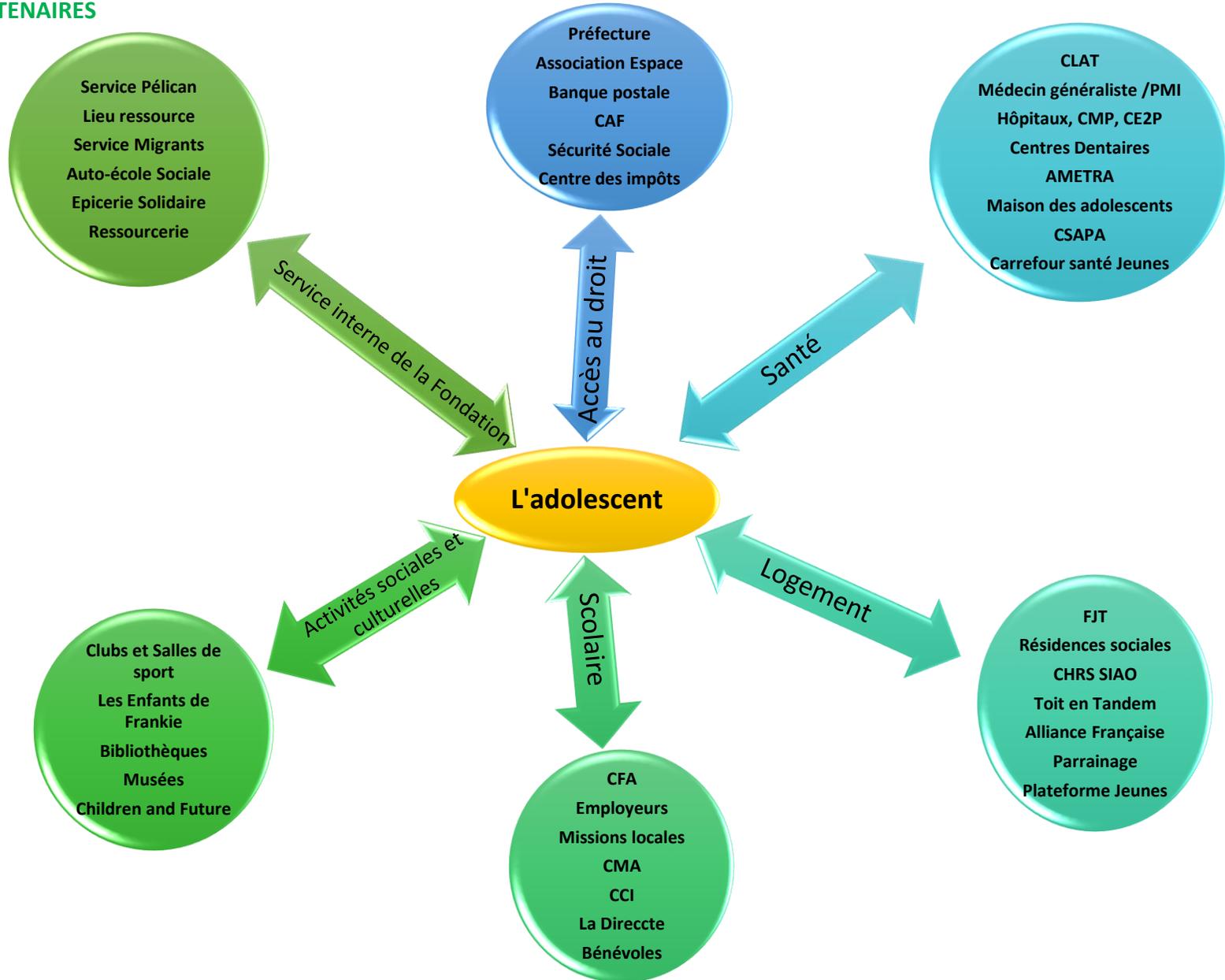


i



Localisation des 24 appartements

## 1.8 LES PARTENAIRES



Chamboulés par la crise sanitaire, certains projets partenariaux ont été mis en suspens, dans l'impossibilité notamment de pouvoir procéder à des regroupements pour des actions collectives.

Toutefois, cette situation nous a amenés à travailler de manière étroite avec la section MNA et notamment le **médecin PMI**, afin d'assurer la gestion de cette crise.

Concernant l'accès au numérique, notre partenariat avec **Actif Azur** s'est poursuivi en 2020 ; ainsi, **15 adolescents ont pu acquérir un PC portable** à tarif réduit : 80 euros de participation de leur part, et 155 euros à la charge du service.

La collaboration avec **Children and Future** aura permis par ailleurs que le service se dote de **trois PC portable avec connexion internet**, durant le confinement du mois de mars 2020, pour les mineurs ayant dû poursuivre leurs cours à distance.

Aussi, plusieurs commandes via **l'Agence du Don**, ont permis aux jeunes accompagnés de bénéficier de divers produits d'hygiène, linge de lit, masques en tissu, fournitures scolaires, etc.

La question des MNA s'intègre au problème de l'accueil des migrants et s'en distingue par le fait même qu'il s'agit de mineurs. Ils sont enfants avant d'être étrangers.

Les séparations qu'ils ont vécues, leur parcours souvent douloureux, dangereux, les fractures subies, la façon dont ils sont traités, viennent heurter notre regard sur l'enfance et nos représentations d'un enfant précieux devant être protégé, entouré, écouté.

Le MNA est un jeune « à histoires » une histoire dont le récit est difficile à dire, à entendre. Il faut examiner d'où il vient et où il va, quels sentiers il emprunte, quels dangers il rencontre, quels problèmes il peut poser quels avenir s'ouvrent ou non devant lui et surtout quels citoyens et quels professionnels nous devons être devant lui.

C'est un jeune de moins de 18 ans qui n'a pas la nationalité française et se trouve séparé de ses représentants légaux sur le sol français. De sa minorité découle une incapacité juridique et de l'absence de représentant légal une situation d'isolement et un besoin de protection.

L'Administrateur Ad Hoc est la personne désignée par le Procureur de la République afin d'accompagner ces mineurs dans leur demande de droit d'asile. Au-delà de cet accompagnement procédural, il est un maillon de la chaîne de la protection de l'enfance.

Le service Pélican est reconnu et mandaté pour appliquer ces mesures ciblées et spécifiques à la procédure de demande d'asile.

Nous devons faire face à quelques défis spécifiques :

- La difficulté du jeune à nous faire confiance
- La difficulté de passer d'un monde à l'autre. Exprimer dans une nouvelle langue des choses du passé. C'est dans ce cadre que les échanges se font en anglais puis retranscrits simultanément en français. L'usage restreints de quelques dialectes africains est un plus. L'administrateur ad hoc écrit, questionne, fait revivre le trajet migratoire, les violences, l'exil, les douleurs.

Sous la terminologie MNA sont en vérité regroupés des jeunes avec des trajectoires très différentes :

- Les exilés qui fuient guerres et persécutions
- Les enfants victimes de traite

C'est ainsi et dans ce contexte que le service Pélican a reçu et accompagné 2 mineurs du service MNA de la Fondation. Accompagnement dans l'urgence absolue, à quelques jours de la majorité. Anglophones, le lien s'est vite créé malgré tout. Nous avons expliqué ce que nous allions pouvoir faire ensemble. Accompagner aux démarches administratives en tenant compte des différences et décalages interculturels sans oublier la gestion d'un trauma potentiel lié au parcours migratoire.

Nous avons ri de nos incompréhensions linguistiques et sans compter les heures, avec acharnement nous avons rédigé ce récit, écrit expliqué par où est passé ce jeune, ce qu'il a enduré, ce qu'il a fui pour arriver Ici. Nous avons également noté ses attentes, ses espoirs, ses envies, ses engagements pour Demain.

Nous sommes allés ensemble à la Préfecture de Nice, s'inscrire en qualité de mineur demandeur d'asile, récupérer ce dossier OFPRA et l'envoyer à Paris.

Majeurs, ils ont poursuivi leur route avec un petit « help » dès que cela devenait trop difficile, un appel téléphonique, une visite express.

Un mot, un café, un sourire, une tape dans le dos, un regard de connivence ... ces jeunes sont des modèles de résilience, de force et d'espoir.

**Brigitte BARTHELEMY, Administrateur ad hoc au Service ACTES Pélican – Référente des MNA demandeurs de Droit d'Asile**

## II - L'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS SUIVIS

### 2.1 LA CRISE LIEE A LA COVID-19

Rassurer, sensibiliser

Face à la situation nouvelle et inattendue survenue en Mars 2020, des temps d'informations et d'explicitation des nouvelles mesures auprès des adolescents ont été nécessaires.

Rassurer quant au caractère particulier de cette crise, donner du sens et traduire les annonces gouvernementales, mais aussi sensibiliser au respect des gestes barrières.

L'arrivée du virus en France et les mesures qui en ont découlées ont pu susciter différents types de stress chez les jeunes accueillis : la peur du sentiment d'isolement et de la privation de liberté, la crainte de voir le projet professionnel et la situation administrative entravés et, pour certains, l'inquiétude concernant les proches au sein du pays d'origine, également touchés par la crise sanitaire.

Ceci aura eu pour conséquence une prise de conscience de l'équipe éducative, notamment sur le sens et l'importance de la notion d'aller-vers dans l'accompagnement proposé qui s'est relevé pendant cette période, être la force et le pilier de notre mode de prise en charge.

La sensibilisation au respect des règles en vigueur et des gestes barrières ont été primordiaux et un préliminaire afin d'accompagner les jeunes à s'adapter à un mode de vie auparavant inconnu.

### Maintenir le lien, aller vers les jeunes

Le service a fait le choix, depuis le début de la crise sanitaire, de maintenir l'activité afin de rester au plus proche des mineurs confiés et de leur réalité.

L'équipe a donc poursuivi ses missions en présentiel, dans une démarche exclusivement tournée vers l'aller-vers. En effet, les rendez-vous au sein de nos locaux ont été suspendus, afin d'inciter les adolescents à rester confinés conformément aux règles nationales. Il était donc question que l'équipe soit elle, mobile et disponible.

Ce nouveau mode de fonctionnement a été reconnu comme bénéfique par les adolescents. Ces derniers, en situation de rupture de lien social (par la fermeture des lieux d'enseignement, des clubs sportifs, et l'impossibilité de se regrouper, se rencontrer) se sont montrés dans l'attente d'un lien renforcé et d'une présence de l'équipe dans cette période complexe.

Malgré des visites à domicile « revisitées », avec l'impossibilité notamment de partager des repas en commun et dans le respect des gestes barrières, l'équipe a tenté de répondre au mieux aux différents besoins et attentes des adolescents.

### **Paroles de Mamadou, majeur, ayant vécu le confinement en colocation durant son placement en appartement**

#### **Comment as-tu vécu la période du confinement de Mars à Mai 2020 ?**

La période du confinement de Mars à Mai a été un moment très très difficile pour moi. Difficile parce que c'était une période que je n'ai jamais vécu dans ma vie, rester dans la chambre sans avoir le droit de sortir. Je considère cette période comme si j'avais été emprisonné.



#### **Qu'est-ce qui a été le plus difficile pour toi ?**

Ce qui a été le plus difficile pour moi était que je n'avais pas le droit à la liberté. La liberté de pratiquer le sport, aller apprendre mon métier, voir mes amis et aller à l'école.

#### **Comment as-tu pu suivre tes cours à distance ?**

J'ai pu suivre mes cours à distance grâce à l'association. Ils imprimaient tous les exercices et les devoirs et parfois m'expliquaient les exercices que je ne comprenais pas. Ce sont des personnes de grand cœur (...). Même pendant le confinement, ils étaient toujours présents pour nous.

#### **Comment as-tu fait pour maintenir le lien avec l'équipe ? Tes amis ? Tes collègues de travail ?**

J'ai maintenu le lien avec le service parce que tout était basé sur la discipline, le respect des consignes données. Pareil avec mes amis et mes collègues de travail.

#### **Que s'est-il passé au niveau de tes projets sportifs ?**

Le service m'a toujours soutenu au niveau de mes projets sportifs, présent pendant tout mon parcours.

### **Paroles d'un mineur ayant vécu le confinement en colocation**

#### **Comment as-tu vécu la période du confinement de Mars à Mai 2020 ?**

J'ai eu un sentiment de peur. Je ne suis jamais sorti, et j'ai respecté le confinement. Au début, c'était bien et puis après c'était dur parce qu'on est restés plus de 4 mois sans travailler. J'ai pu progresser en Français car j'ai fait des cours tout seul.

#### **Qu'est-ce qui a été le plus difficile pour toi ?**

C'était dur de ne pas être avec mes amis, quand il n'y a pas de confinement, tous les samedis et dimanches on jouait au cricket, mais là ce n'était plus possible.

#### **Comment as-tu pu suivre tes cours à distance ?**

Le professeur a fait un groupe what's app. Parfois, il envoyait des cours. J'ai fait les cours chez moi et après je lui ai renvoyé. Les éducateurs m'ont ramené des cours et ils m'ont aidé.

#### **Comment as-tu fait pour maintenir le lien avec l'équipe ? Tes amis ? Tes collègues de travail ?**

Les éducateurs appelaient tous les jours pour savoir comment on allait, si on était malades. Parfois, quand j'avais besoin de quelque chose, les éducateurs m'apportaient ce qu'il fallait.

Mes amis m'ont appelé et je les ai appelés pour savoir comment ils vont.

Parfois, mes collègues m'appelaient et moi aussi je les appelais pour savoir quand nous réouvrons le restaurant. Quand le confinement a été fini, on a ouvert.

En effet, tandis qu'un des projets de l'année 2020 concernait l'investissement de nouveaux locaux en centre-ville pour l'équipe, cette période aura permis de mettre en lumière que l'accompagnement qui était projeté au sein de ce nouveau lieu n'était finalement pas la priorité et que l'objectif n'était pas de centrer l'accompagnement proposé sur l'accueil mais bel et bien sur la démarche d'aller-vers.

Face à cette adaptation du processus d'accompagnement et au souhait de mutualiser les outils, le personnel et les compétences de l'équipe de la Guitare, le service MNA est donc resté implanté dans les locaux de la MECS à Nice Nord.

### **Le soutien à la scolarité**

La fermeture des différentes administrations (notamment la Préfecture, le tribunal, la banque, et les Ambassades et Consulats) et de la plupart des centres médicaux a eu pour conséquence une forte diminution des accompagnements extérieurs et des démarches administratives qui ont été pour la plupart mises en attente.

Ainsi, la démarche d'aller-vers a été exclusivement basée sur le soutien à la scolarité et par conséquent l'enseignement à distance prodigué par les Centres de Formations des Apprentis.

Il s'agissait de transmettre aux adolescents les documents envoyés par le CFA et pour une

grande majorité, les accompagner dans la réalisation de leurs devoirs. Ce mode d'enseignement à distance a révélé les lacunes des jeunes accueillis, qui pour une grande majorité, n'étaient pas en capacité d'effectuer leurs devoirs en autonomie sans le soutien des professeurs comme il est le cas habituellement.

Pour certaines matières ou certains CFA, l'association Children And Future nous aura permis de bénéficier de quatre PC portables avec connexion internet. Ce matériel a été fourni à différents adolescents, en fonction de leur semaine de regroupement ou pour le rendu de certains devoirs qui n'étaient pas possibles en « format papier ».

Différents professionnels d'autres services de la Fondation sont intervenus en renfort pour dispenser ces temps de soutien à domicile. En effet, le confinement généralisé aura également eu pour conséquence une réduction de l'effectif de l'équipe durant cette période.

Dans l'objectif que cette crise n'impacte pas le temps de présence de l'équipe et n'entrave pas l'enseignement à distance qui devait être soutenu, plusieurs volontaires sont intervenus sur des temps individuels, à domicile.

Des temps de jeux de société ont par ailleurs été proposés dans le souci de proposer aux adolescents des temps ludiques leur permettant de ne pas être uniquement centrés sur les activités scolaires.

### **Paroles d'un mineur ayant vécu le confinement en colocation**

#### **Comment as-tu vécu la période du confinement de Mars à Mai 2020 ?**

C'était bien de rester à la maison et regarder la télévision. À la fin, c'était un peu compliqué, car je me suis senti énervé de ne pas sortir et rester enfermé.

#### **Qu'est-ce qui a été le plus difficile pour toi ?**

Ça n'a pas été difficile. Je m'occupais avec mon téléphone. Maintenant, j'ai besoin de travailler, car mon apprentissage est bientôt fini (...). C'était très très facile parce qu'on a bien mangé, bien dormi (...).

#### **Comment as-tu pu suivre tes cours à distance ?**

Le professeur envoyait des devoirs sur le groupe et j'essayais de lire. Quand on était en confinement, on a fait un groupe professeur et étudiants. Parfois, le monsieur envoyait un sujet à faire. Il disait de regarder pour apprendre français. Un jour l'éducateur est arrivé pour m'aider à renvoyer les devoirs au professeur.

#### **Comment as-tu fait pour maintenir le lien avec l'équipe ? Tes amis ? Tes collègues de travail ?**

Tous les jours les éducateurs appelaient pour savoir comment ça se passe. (...) Parfois, quand j'avais besoin d'aide, j'ai appelé l'éducatrice et elle m'a aidé.

Mes amis m'appelaient pour savoir comment j'allais. Moi aussi, je leur demandais comment ils vont et comment ça se passe.

#### **Que s'est-il passé au niveau de tes projets sportifs ?**

Le sport m'a manqué tous les jours, car c'était long de rester à la maison pendant autant de temps.

### **Paroles de Mohamed Lamine, majeur, ayant vécu le confinement en colocation durant son placement en appartement**

#### **Comment as-tu vécu la période du confinement de Mars à Mai 2020 ?**

J'étais encore placé, car j'étais mineur. Je l'ai vécu avec du stress car j'étais près de la sortie de l'aide sociale à l'enfance. J'avais peur d'être seul avec le confinement et en plus sans pouvoir travailler.



#### **Qu'est-ce qui a été le plus difficile pour toi ?**

Ce qui a été le plus dur pour moi, c'est d'avoir peur d'avoir une amende juste parce que je sortais m'aérer.

#### **Comment as-tu pu suivre tes cours à distance ?**

J'ai eu des cours à distance grâce au foyer qui a imprimé les devoirs. Les éducateurs nous les apportaient et venaient récupérer les devoirs à la maison pour pouvoir ensuite les envoyer aux professeurs. Certaines matières ont été compliquées car je n'avais le professeur avec moi pour corriger mes erreurs.

#### **Comment as-tu fait pour maintenir le lien avec l'équipe ? Tes amis ? Tes collègues de travail ?**

Avec l'équipe, les éducateurs nous contactaient régulièrement par téléphone et se déplaçaient à notre domicile, avec masques et gants. Par contre il n'y avait plus la salutation de la main à la main et on ne pouvait plus manger ensemble.

Avec mes amis et mes collègues de travail, j'ai gardé le lien par téléphone, sms, appel vidéo et Whatsapp.

## 2.2 L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Au cours de cette année 2020, quatre bénévoles dédiés à l'apprentissage de langue sont intervenus pour dispenser des cours de français et du soutien scolaire, dans le cadre d'interventions individuelles.

Cela représente 88 interventions sur l'année. 22 jeunes ont pu en bénéficier, soit 30% des adolescents accueillis. Les adolescents concernés étaient parfois en situation d'insertion professionnelle (soutien scolaire et poursuite de l'apprentissage de la langue française). Pour d'autres, l'apprentissage de la langue était un préliminaire à un projet d'insertion professionnelle travaillé en amont.

Malgré des périodes d'interruption dues aux restrictions nationales, l'équipe et les bénévoles se sont mobilisés cette année pour permettre aux mineurs accueillis d'acquérir une meilleure maîtrise de la langue.

Jeune retraitée, j'ai travaillé en qualité de conseiller clientèle à la banque postale. J'ai du temps libre que j'essaie de mettre au profit des jeunes de la Fondation de Nice. J'interviens auprès des Mineurs Non Accompagnés depuis Octobre 2019 en qualité de bénévole.

Depuis cette date, j'ai rencontré 15 jeunes de pays d'origine différents et de parcours scolaires variés. Ils viennent à leur demande ou sur la proposition de leur travailleur social référent qui observe un besoin d'aide scolaire.

Certains viennent de manière régulière, d'autres ont une demande d'aide aux devoirs de CAP plus restreinte pouvant aller d'une à plusieurs séances. Les jeunes qui ne maîtrisent ni la lecture ni l'écriture viennent étudier de manière plus intensive, parfois plusieurs fois par semaine.

Je consacre environ une heure à l'apprentissage de la lecture à l'aide d'une méthode de lecture classique en introduisant petit à petit l'écrit sous la forme d'exercices et de jeux. Le reste du temps est consacré à la conversation en langue française sur un sujet particulier en lien avec les découvertes de la méthode de lecture. Je m'appuie également sur différents supports notamment choisis dans la documentation FLE, un événement particulier, une histoire, un atlas, une chanson, une recette de cuisine, un questionnaire du jeune etc. Cet apprentissage vient nourrir leur culture et leur connaissance de la terre d'accueil. Je suis toujours vigilante à ce qu'ils comprennent les consignes et l'enjeu de l'apprentissage. Je prends le temps pour leur expliquer l'intérêt de ce qu'ils apprennent et la manière dont notre cerveau apprend et mémorise. Cela leur permet de prendre progressivement conscience de leurs capacités.

Lorsque la confiance s'installe, ils commencent à faire quelques exercices chez eux. Quand les progrès deviennent visibles, ils éprouvent alors de la fierté. Ce sentiment de "réussite" semble assez motivant pour eux et déclenche un comportement positif. C'est à ce moment-là qu'ils deviennent acteurs et fixent eux-mêmes les dates de prochaines rencontres avec moi.

J'ai également observé qu'ils peuvent se concentrer et apprendre si par ailleurs les conditions sont stables notamment s'ils ont intégré un lieu d'apprentissage et une formation. Ils m'expriment parfois les difficultés au quotidien du fait de l'absence de la maîtrise de la langue. Ils ressentent aussi cette même difficulté lors des cours dispensés au CFA et dans les entreprises.

Pour les jeunes qui n'ont jamais été scolarisés, des cours intensifs seraient nécessaires. Mes interventions s'arrêtent à leur majorité, cela ne laisse pas suffisamment de temps pour les aider à acquérir quelques bases de la langue et de la culture française.

Pendant les périodes de confinement, j'ai écrit à plusieurs jeunes, l'un d'entre eux m'a répondu. Dans sa lettre, il exprime clairement qu'il a dû réfléchir pour réussir à écrire ce courrier et il en profite pour remercier tous les intervenants du service, avec qui j'échange également régulièrement.

Pour l'année 2021 et la suite, il serait intéressant de prévoir des interventions plus fréquentes et sur une plus longue période. J'aimerais aussi proposer de temps en temps d'autres types d'activités annexes avec quelques jeunes (tels que des jeunes de cartes ou de société) afin de les entraîner et inciter à converser, compter et à réfléchir.

**Annie COUPARD, bénévole depuis Octobre 2019 au service MNA de la Fondation de Nice**

LE 18/11/2020  
BONJOUR ANNIE CAVA  
J'ESPÈRE QUE TU VAS BIEN VRAIMENT ÇA FAIT  
LONGTEMPS ON SE VOIT PAS ANNIE TU ME MANQUES  
BEAUCOUP CHAQUE SAMEDI JE PENSÉ À TOI  
COURS DE FRANÇAIS JE NOUBLIE PAS DE TOI DANS  
MA VIE PUISQUE TU M'AIDER POUR PARLER FRANÇAIS  
UN PEU REGARDE À GRÂCE À TOI JE RÉFLECTIS  
POUR ÉCRIRE CETTE MESSAGE ANNIE SALUT LAURA  
MA PART J'ESPÈRE QUE GAYA SON TRAVAIL  
JE N'AI PAS OUBLIE ASSOCIATION TOUS LES MEMBRES  
DE L'ASSOCIATION JE VOUS REMERCIE GRÂCE  
À VOUS JE RENCONTRE AVEC ANNIE  
GROS BISOUS À VOUS TOUS

### 2.3 APPRENDRE A NAGER POUR AVOIR CONFIANCE EN SOI

En lien avec les engagements de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022 pour garantir à chaque enfant les mêmes chances et les mêmes droits, une feuille de route a été établie au sein du secteur Enfance-Jeunesse-Famille, déclinant différents projets pour répondre à ces engagements.

Parmi ces projets, l'apprentissage de la natation, qui est par ailleurs l'une des priorités nationales, a démarré en 2020 au sein du service des Mineurs Non Accompagnés.

Le projet se poursuivra en 2021 et dans l'objectif qu'il se développe davantage, les cours de natation pourront être proposés dans les piscines de la ville de Nice.

## Présentation de Perrine Seghier

Je suis Assistante de Service social au sein du service MNA de la Fondation de Nice depuis Janvier 2020. J'ai passé mon DEASS en 2015, puis j'ai décidé de me lancer dans une nouvelle aventure, un nouveau projet, celui de devenir Maitre-Nageur Sauveteur. Pour moi, le milieu aquatique est plus qu'un métier, c'est une passion. J'ai exercé ce métier durant 4 ans tant sur les plages qu'en piscine, ce qui me permet aujourd'hui de transmettre mes connaissances.

Tout d'abord, j'ai passé le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique qui permet de devenir Nageur Sauveteur.

En parallèle, j'ai passé le PSE1 : Premier Secours en Équipe de Niveau 1 (théorique et pratique), qui est un prérequis à l'examen du BNSSA.

Ce diplôme m'a permis d'exercer en tant que sauveteur sur les plages durant une saison avant d'entrer en formation de Maitre-Nageur Sauveteur.

J'ai ensuite passé le BPJEPS Activités Aquatiques et Natation mention Sécurité et Sauvetage Aquatique qui fait l'objet d'un recyclage (CAEPMNS) tous les 5 ans.

## L'origine du projet

La plupart des jeunes accueillis sont aquaphobes. Cela se caractérise par une **peur irraisonnée et excessive de l'eau**. Selon les individus, cela ne concerne pas uniquement les grandes étendues d'eau profondes comme les lacs, la mer et les océans. Dans certains cas, même l'eau contenue dans une baignoire ou la pluie peuvent déclencher une vive anxiété. Les aquaphobes peuvent également avoir peur d'être éclaboussés ou par exemple refuser de placer leur visage sous l'eau.

L'origine de cette phobie, pour beaucoup d'entre eux, fait suite à leur parcours de vie. Ils m'ont pour certains exprimé avoir vu mourir des femmes, des enfants, des amis à leur côté. Certains m'ont également dit que s'ils avaient su nager, ils auraient eux-mêmes pu sauver des vies.

Il semble que l'apprentissage de la natation pour ces jeunes ait une symbolique particulière pour eux. Plus que d'apprendre à nager, ils ont **besoin de s'affranchir d'événements traumatisants**. Mon parcours me permet donc de les accompagner sur le chemin de la résilience.

## La mise en place de l'apprentissage

Certains adolescents ont fait part à l'équipe de leur souhait d'apprendre à nager. Ayant la possibilité de répondre à leurs demandes, une fiche projet a été produite afin de déterminer les objectifs et le déroulement du projet visé.

La crise sanitaire a freiné l'évolution de l'action. En effet, il est actuellement impossible de se rendre dans les piscines municipales. Toutefois, des temps individuels ont pu être programmés sur les plages de Nice, notamment pendant le mois de Juillet 2020.

Ces temps ont été mis en place en fonction des disponibilités des jeunes et dans un principe de libre adhésion. Au total, 9 séances ont pu se mettre en place, qui ont profité à 6 adolescents différents.

Chaque séance, d'une durée de 30 minutes, est proposée en individuel afin de s'adapter aux besoins et de sécuriser la pratique. En effet, l'aquaphobie nécessite une attention particulière ; il faut réussir à amener le jeune à se détendre et prendre confiance, tout en s'adaptant à l'environnement extérieur.

Les jeunes ont apprécié les leçons et sont revenus lorsqu'ils étaient disponibles.

Dans la poursuite de cet apprentissage, le service MNA a proposé une sortie sur les îles de Lérins avec 10 jeunes et 2 accompagnateurs, durant l'été 2020. Cette sortie a été proposée aux jeunes ayant assisté aux leçons, mais également à d'autres jeunes.

Le lieu de la sortie et le moyen de transport ont été envisagés afin d'être un moyen de communication sur le bateau / la mer. Sur l'île, les jeunes ont pu se promener, se baigner et faire un pique-nique. Au retour sur Cannes, nous avons pu profiter d'un temps pour nous baigner. Ils ont pu ainsi mettre en pratique les techniques travaillées durant les séances individuelles.



### **Perspectives futures du projet pour l'année 2021**

Lors de la réouverture des piscines, un partenariat est envisagé avec l'une des piscines municipales de la ville afin de varier les lieux de pratiques.

En fonction de l'évolution de la pandémie, de nouvelles séances seront programmées sur les plages en été 2021.

Au regard du retour des jeunes concernant les premières leçons de natation, l'objectif serait que davantage de jeunes puissent bénéficier de ces leçons afin de s'affranchir de leur peur et de s'épanouir dans un milieu qui leur est inconnu. Comme l'a dit un grand nageur ; *"Les limites n'existent pas. Plus vous rêverez, plus vous irez loin"* (Michael Phelps).

« Je me présente, Moro, j'ai 18 ans.

Je suis pépiniériste, métier agricole. J'étais à la Fondation de Nice au service MNA.

Concernant les points avec notre maître-nageur Perrine (...), je l'encourage toujours. Grâce à elle, je n'ai plus peur de la mer Méditerranée. Je me défends mieux maintenant que j'ai bien appris à nager. Je ne pourrais pas tout détailler comme il faut car les mots me manquent. Elle nous a montré plusieurs manières de nous sauver la vie dans la mer.

Elle sait blaguer et nous mettre en confiance. Perrine prend soin de nous avec beaucoup de sécurité et garantie. J'ai beaucoup aimé son travail, apprendre à sauver la vie des gens ».



## 2.4 L'USAGE D'HABITER ET LA DEMARCHE D'ALLER VERS

La Fondation de Nice a souhaité mettre en place un groupe de travail transversal sur les bonnes pratiques lors des visites à domicile chez les usages. Pendant plusieurs mois, des travailleurs sociaux du secteur 1 et du secteur 3 se sont réunis. Plusieurs services, qui effectuent des visites à domiciles ont été mis à contribution. J'ai donc représenté le service MNA qui effectue quotidiennement des visites à domiciles et a ainsi une certaine expérience et expertise dans ce domaine.

A l'issue de ce travail, un guide a été créé. Il a pour ambition de proposer un recueil des bonnes pratiques dans l'accompagnement à l'usage d'habiter.

L'aller vers est un axe majeur de la Fondation de Nice et ce guide est un outil mis à disposition de chaque travailleur social.

Cela permet ainsi d'avoir un cadre commun à toute la Fondation. Nous avons été 13 personnes réunies afin de confronter nos idées et nos pratiques.

Nous avons pu établir trois fiches techniques :

- Evaluer l'usage d'habiter
- La posture en visite à domicile
- Les actions en visite à domicile

Il a été très intéressant de confronter les idées. En effet, en fonction des services, le public accompagné et les règles inhérentes au service ne sont pas les mêmes.

Par exemple, au sein du service MNA, nous avons certaines obligations de contrôle concernant l'alimentation des jeunes. Il nous semble primordial, dans le cadre de notre action éducative, par exemple, de contrôler les dates de péremption ou l'état de conservation dans les frigos.

Pour les services qui accompagnent les majeurs, cette pratique n'est pas mise en place car il est question d'un service d'hébergement pour adultes.

Des actions ont été mises en place par exemple avec les Chargés de Mission Hébergement qui lors des admissions de nos jeunes, informe les occupants de la bonne utilisation des fluides. Ils expliquent où se situe la vanne générale d'eau en cas de fuite ou encore comment couper l'électricité en cas de départ de feu.

L'échange d'expériences est une force au sein de la Fondation et nous permettra de développer notre savoir-faire dans le cadre de nos visites à domicile quotidiennes.

**Pierre-Yves ESLAN, Conseiller en Insertion Professionnelle au service MNA**

La Direction de l'Immobilier est composée d'une secrétaire, une assistante de direction, trois chargés de mission hébergement, six agents techniques, deux coordinateurs gestion locative et technique et une directrice. Elle a une mission transversale d'expertise dans le domaine immobilier dans son ensemble (technique, gestion locative, patrimonial, juridique...) et travaille à ce titre avec l'ensemble des services de la Fondation de Nice et de nombreux partenaires extérieurs.

Les chargés de mission hébergement sont chargés de la captation des logements, de l'équipement incluant (ameublement et approvisionnement en vaisselle, produits d'entretien draps), des états des lieux avec les propriétaires et les personnes accompagnées par l'ensemble des services de la Fondation de Nice acteurs de la mission d'hébergement.

Les états des lieux avec les hébergés du service MNA sont souvent des moments d'émotions, nous sentons chez les jeunes, quand ils arrivent dans le logement, un soulagement, après la mise à l'abri. Nous sentons chez certains une certaine maturité, par toutes les épreuves qu'ils ont pu traverser, bien qu'ils soient encore très jeunes. Certains jeunes ne font pas du tout paraître leur sentiment, cela s'en ressent pourtant, par leur façon de s'investir dans le logement.

**L'équipe de la Direction de l'immobilier**

## 2.5 LE DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR

Le développement du pouvoir d'agir est une orientation stratégique de la Fondation, que ce soit dans la relation hiérarchique ou dans l'accompagnement des personnes.

Mais qu'est-ce que le développement du pouvoir d'agir ?

Afin de définir ce qu'il est mais aussi ce qu'il n'est pas, des professionnels de la Fondation sont intervenus à la Guitare le **18 Juin 2020** dans le cadre d'un world café sur la question du développement du pouvoir d'agir.

**Trois jeunes du service des Mineurs Non Accompagnés ont participé à ce world café**, avec des adolescents des MECS La Guitare et Villa Marie-Ange.

**Vous sentez vous libres dans le cadre de votre accompagnement avec la Fondation ?**

Les jeunes disent qu'ils ont de très bonnes relations avec les éducateurs et estiment avoir le choix dans leurs décisions. Ils perçoivent une écoute éducative et constructive et se sentent soutenus dans leurs projets personnalisés. Ils sont aidés pour les études et cela a été renforcé pendant le confinement.

Ils souhaiteraient qu'on leur accorde encore plus de confiance tout en sachant « que la confiance se mérite, il faut savoir donner pour recevoir ». Ils demandent davantage de liberté pour la gestion du budget (...).

**Est-ce que la prise en charge de la Fondation vous permet de proposer des choses nouvelles ou différentes ? En avez-vous déjà proposé et ont-elles été mises en place ?**

« Les équipes sont à l'écoute de nos projets. »

Les jeunes sentent la possibilité de proposer des choses mais elles ne peuvent pas toujours être mises en place en fonction de la réglementation en vigueur, exemple : les camps sur une durée supérieure à trois jours.

Parfois, les propositions sont suivies. Par exemple : Possibilité de présence d'amis extérieurs à la structure, voisinage pour des évènements, anniversaire, fête, etc.

**Comment ressentez-vous le Développement du Pouvoir d'Agir dans le cadre de votre accompagnement ? Comment l'améliorer selon vous ? Qu'est ce qui viendrait à l'encontre du DPA selon vous ?**

« Pour nous, le DPA, c'est nous laisser le choix au quotidien. »

« Pour améliorer ; nous devons faire plus confiance aux éducateurs et vice versa. Lorsqu'on fait une requête exceptionnelle, on devrait pouvoir être entendu. »

Entamer des discussions avec l'équipe éducative avec des propositions de solutions argumentées.

## 2.6 L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

L'année 2020 a été une année particulièrement éprouvante pour les jeunes MNA hébergés par la Fondation.

D'une part parce que la déclaration de la pandémie avec ses restrictions et ses surveillances policières a réactivé chez beaucoup d'entre eux des aspects douloureux de leur parcours, et d'autre part parce que l'arrêt de leur activité professionnelle les a replongés dans une totale insécurité quant à leur avenir.

Ces jeunes ont alors développé des troubles anxio-dépressifs, des troubles du sommeil, des plaintes somatiques ou des difficultés à sortir pour effectuer les courses alimentaires. Certains ont clairement pu verbaliser à quel point la vue d'un policier, les mettait dans un état de stress extrême, semblable à celui qu'ils avaient connus durant leur voyage lorsqu'ils devaient se cacher pour échapper aux contrôles.

La période de confinement a de ce fait nécessité de nombreuses interventions éducatives à domicile mais aussi l'intervention de la psychologue qui en allant à leur rencontre a permis d'apaiser les débordements émotionnels.

Ces jeunes ont ensuite tous retrouvé le cours de leurs activités scolaires et professionnelles, mais fragilisés par cette période certains ont demandé à poursuivre le suivi psychologique.

Il est important de rappeler ici que les jeunes migrants refusent généralement de s'attarder sur leurs souffrances ou leurs traumatismes, se centrant principalement sur la préparation de leur avenir après la majorité tant les enjeux sont grands. Mais pour une partie d'entre eux, particulièrement ceux qui sont arrivés en Europe sans avoir pu anticiper ou décider réellement leur départ, le besoin d'exprimer leur malaise est rapidement repéré. Le soutien psychologique leur permet alors d'évoquer leur nostalgie du pays, leur manque de la famille, leurs difficultés à s'adapter au mode de vie français et les aide à rechercher en eux les ressources nécessaires pour accéder à un mieux-être.

La fin de l'année a été marquée par de nombreuses contaminations par la Covid. Aucun n'a développé de forme grave, tous ont été contraints à s'isoler et à stopper leur activité.

Ainsi, la pandémie a été vécue comme une épreuve supplémentaire de leur difficile parcours et une entrave à leur intégration professionnelle. Mais la plupart ont su se saisir de l'aide éducative et psychologique apportée par le service pour ne pas se décourager et pour maintenir leurs projets.

**Christine MARI, psychologue à la MECS La Guitare**

## 2.7 L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES MAJEURS VERS LA SORTIE DU DISPOSITIF

L'équipe a mis un point d'honneur, en cette année 2020, à développer un réseau notamment de bailleurs particuliers, afin de proposer aux jeunes majeurs sortant des solutions de relogement leur permettant notamment de poursuivre leur scolarité de manière sereine.

Hormis cas particuliers, la majorité des jeunes qui ont atteint l'âge de leur majorité en 2020 présentait une autonomie suffisante pour intégrer un logement individuel ou une colocation dans le parc privé.

Les adolescents pour une grande partie, ont également à leur majorité une épargne suffisante pour pouvoir assurer les frais d'une entrée dans un logement autonome (loyer et caution), et subvenir à leurs besoins en attendant de percevoir l'APL.

Toutefois, malgré les efforts déployés conjointement par l'équipe et les jeunes, nous avons pu rapidement analyser, au cours de l'année 2020, **qu'un délai supplémentaire à l'issue de la date de la majorité était nécessaire pour concrétiser la sortie effective du dispositif.**

Au milieu de l'année 2020, le temps moyen entre le jour de la majorité et l'intégration d'un nouveau logement pour les jeunes étant sortis a été de **13 jours**.

Plusieurs freins ont été relevés, qui nécessitent un délai supplémentaire avant l'intégration d'un logement pour un jeune majeur :

- La difficulté à trouver des propriétaires qui acceptent des jeunes majeurs sans parents, parfois sans compte courant (absence de passeport : suppose un règlement en espèces), en possession d'un récépissé (en attente d'un titre de séjour donc sans certitude quant à la régularisation) ;

- L'incertitude des propriétaires sur le fait que tant que les jeunes sont mineurs, nous ne pouvons pas leur fournir de preuve sur leur éligibilité à la garantie visale et aux APL. Ce manque de garanties pour les propriétaires engendre souvent des réticences et des refus. Le jour des 18 ans, certaines portes s'ouvrent puisque l'équipe peut faire valoir les droits du jeune majeur. Cela suppose que nous pouvons donc difficilement anticiper avant les 18 ans ;
- La nécessité d'obtenir la garantie visale (cautionnement de l'Etat), seule garantie acceptée par certains propriétaires en l'absence de garant physique, qui ne peut être demandée pour les mineurs ;
- L'équipe s'adapte aux exigences et disponibilités des propriétaires pour les dates de signature du bail / états des lieux, et qui ne sont pas nécessairement le jour de l'anniversaire du jeune (certains jours de majorité étant des week-end ou jours fériés). Cela nécessite une souplesse qui ne nous est pas octroyée si le jeune devait quitter le service le jour de son anniversaire.

Afin d'éviter les sorties sèches pour des jeunes majeurs dans l'attente d'intégration d'un logement, le service a formulé la proposition que certains d'entre eux puissent être maintenus sur le logement que nous leur octroyons, afin de bénéficier d'un laps de temps supplémentaire et éviter toute rupture dans leur parcours.

La proposition a été d'un maintien de **15 jours maximum**, afin d'organiser et finaliser la sortie du dispositif.

L'équipe s'est accordée sur le fait que cette solution ne deviendra pas institutionnalisée, à savoir qu'elle ne serait ni expliquée au jeune avant sa majorité, ni systématique mais bel et bien discutée en équipe et décidée au cas par cas.

Pour être maintenu sur le logement, le jeune devra remplir certaines conditions qui concerne également des questions d'assurance :

- La souscription de ce dernier à une assurance de responsabilité civile individuelle ;
- Qu'il soit en apprentissage ou ayant des ressources et épargne suffisantes lui permettant d'intégrer un logement autonome ;
- Que, dans le cadre du projet engagé avec son référent, il soit en attente d'une place au sein d'un autre établissement (dont la date est fixée) : FJT, cohabitation intergénérationnelle ou autres ;
- Ou, que dans le cadre du projet engagé avec son référent, des démarches aient été engagées pour l'intégration d'un studio ou colocation, et que le majeur soit en attente de pouvoir visiter ou en recherche active qui laisse penser à une sortie rapide du dispositif.

Cette situation étant temporaire, il est question également que si l'équipe éducative propose à ce jeune majeur une solution de relogement quelle qu'elle soit, un refus du jeune engendra une fin du maintien sur le logement.

De même si un jeune mineur se voit proposer une solution anticipée et qu'il l'aurait refusé, un maintien à la majorité ne sera pas envisageable.

L'admission d'un nouveau jeune mineur sur le service sera toutefois maintenue à chaque fois même si le jeune majeur qu'il doit remplacer n'a pas quitté l'appartement.

**Cette proposition de maintien a été validée par le Conseil d'Administration de la Fondation de Nice en 2020. Dans un souci de transparence, nous en avons informé la direction du service MNA du Département.**



**Paroles de Mohamed  
Lamine, majeur depuis  
Juin 2020**

**Quel regard portes-tu sur ton placement au sein de la Fondation ?**

La relation entre la Fondation et moi je l'ai vécu parfaitement bien, car malgré la distance géographique, (l'appartement n'est pas à côté du bureau des éducateurs), j'ai toujours eu un lien avec les

éducateurs soit par téléphone, soit lors des visites à domicile. L'expérience en appartement a été bénéfique pour moi car j'ai pu m'entraîner avant d'être seul dans mon propre logement.

**Quelles sont les difficultés que tu rencontres depuis ta sortie ?**

Ce qui est plus dur depuis ma sortie c'est toute la partie administrative, les courriers français sont parfois compliqués à comprendre et j'ai encore besoin de l'aide de mes anciens éducateurs. Parfois la solitude me pèse car je suis seul dans mon logement avec en plus le confinement je dois rester à la maison seul.

**Qu'est-ce qui a été le plus difficile pour toi depuis ta sortie ?**

Le confinement a été difficile pour moi. J'ai du stress concernant mon travail, car je ne peux pas l'exercer et je ne sais pas quand je vais pouvoir recommencer.

**Quels sont tes projets actuels ? Et tes projets de demain ?**

Mon projet actuel est d'obtenir mon diplôme de CAP cuisinier. J'aimerais faire une autre formation dans le bâtiment en plomberie ou en électricité. Ensuite, j'aimerais trouver un appartement plus grand, m'installer avec ma copine.

**Quel(s) conseil(s) pourrais-tu donner aux jeunes que nous accompagnons ?**

Je conseille aux futurs majeurs d'économiser tant que vous êtes au foyer. Il faut aussi rester actif et motivé dans son projet pour réaliser ses rêves et objectifs. Il faut aussi respecter les personnes qui nous accompagnent au quotidien et respecter les lois afin d'avoir sa régularisation en France.

**Paroles de Daouda,  
majeur depuis  
Septembre 2020**



**Quel regard portes-tu sur ton placement au sein de la Fondation ?**

Je me suis senti protégé et aidé par les éducateurs.

L'appartement où j'étais était très bien, je m'y sentais bien.

Tous mes documents administratifs ont été faits.

**Quelles sont les difficultés que tu rencontres depuis ta sortie ?**

L'administratif (remplir des papiers pour la CAF, l'assurance maladie, la banque...) et l'argent car j'ai un petit salaire d'apprenti et je dois tout payer.

**Qu'est-ce qui a été le plus difficile pour toi depuis ta sortie ?**

Devoir attendre mon titre de séjour car je ne pouvais pas avoir l'aide de la CAF ni ma carte vitale. Ça a été très long, j'ai dû payer tous mes loyers.

**Quels sont tes projets actuels ? Et tes projets de demain ?**

Je suis inscrit dans une auto-école pour passer le permis de conduire car j'ai eu un financement par mon école. A la fin de l'année, je passe mon CAP maçon, j'espère l'avoir.

Ensuite, je voudrais trouver un CDI pour travailler en tant que maçon et déménager dans un studio tout seul car j'habite en colocation et c'est parfois difficile pour cuisiner.

**Quel(s) conseil(s) pourrais-tu donner aux jeunes que nous accompagnons ?**

Je dirais aux jeunes d'être patient dans la vie car beaucoup de choses prennent du temps en France (administratif) mais qu'un jour ça arrive. Ensuite je dirais qu'il faut qu'ils soient respectueux des autres (...).

Malgré les freins inhérents à la crise sanitaire, mais aussi à la situation administrative complexe des jeunes, il a été question de soutenir les sortants du dispositif vers des solutions les plus stables et pérennes possibles, afin de ne pas créer de rupture conséquente dans leur parcours.

La poursuite de l'accompagnement formalisée dans le cadre d'un Contrat Jeune Majeur est, pour certaines situations, nécessaire afin d'éviter cette rupture et une entrave aux projets engagés.

50% des demandes de Contrats Jeunes Majeurs transmises en 2020 ont été octroyées. Cela reste malheureusement insuffisant au regard des besoins. En effet, certains jeunes majeurs quittent le dispositif sans avoir nécessairement acquis une bonne maîtrise de la langue, des codes sociaux et n'étant ainsi pas suffisamment armés pour assurer le suivi de leur situation administrative, professionnelle, médicale, etc.

L'équipe constate en 2020 une recrudescence de sollicitations d'anciens jeunes pris en charge et devenus majeurs, qui se trouvent souvent démunis face aux méandres administratifs. Toujours en raison de leur situation administrative complexe plusieurs mois après leur sortie, les dispositifs de relais existants en termes de suivi social restent restreints pour orienter ces jeunes en demande d'aide.

L'équipe s'est attachée en 2020 à tenter d'apporter à ces jeunes les réponses et le soutien attendus, malgré le caractère informel de ces accompagnements, dans le souci de ne pas renforcer leur sentiment d'isolement. Enfin, un projet a été pensé afin de répondre à ce besoin repéré au cours de l'année.

#### **Paroles d'Abdourahman, majeur depuis Juillet 2020**



**Quel regard portes-tu sur ton placement au sein de la Fondation ?**

Le jour de ma sortie de la Fondation de Nice, c'est un jour que je n'oublierai jamais, car ils m'ont beaucoup aidé (...).

**Quelles sont les difficultés que tu rencontres depuis ta sortie ? Qu'est-ce qui a été le plus difficile pour toi depuis ta sortie ?**

Je n'ai eu aucune difficulté le jour de ma sortie.

**Quels sont tes projets actuels ? Et tes projets de demain ?**

Mon projet actuel est de continuer à travailler dur dans le travail que je fais qui est la boulangerie, et j'adore ça. Mon projet de demain serait de d'être un jour un joueur professionnel.

**Quel(s) conseil(s) pourrais-tu donner aux jeunes que nous accompagnons ?**

Le conseil que je vais donner aux jeunes est d'être respectueux avec les équipes, et de ne pas hésiter à partager leurs sentiments ou problèmes avec eux. S'ils le font, ils auront tout le soutien attendu.

## 2.8 ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF APRES LA SORTIE

### Paroles de Kazaliou, majeur depuis Décembre 2020



#### **Quel regard portes-tu sur ton placement au sein de la Fondation ?**

Mon placement au sein de la fondation m'a permis de passer un cap dans ma vie. Je l'ai bien vécue parce que j'attendais ça depuis un bon moment.

#### **Quelles sont les difficultés que tu rencontres depuis ta sortie ?**

Depuis m'a sortie je n'ai pas eu beaucoup de difficultés parce que j'ai été bien préparé avant ma majorité par le personnel de la Fondation.

#### **Qu'est-ce qui a été le plus difficile pour toi depuis ta sortie ?**

Depuis ma sortie, j'ai eu quelques difficultés au niveau des papiers administratifs (la banque, la MSA).

#### **Quels sont tes projets actuels ? Et tes projets de demain ?**

Mes projets sont de continuer mes études, de faire un Bac pro au lycée horticole d'Antibes et de percer dans le foot.

#### **Quel(s) conseil(s) pourrais-tu donner aux jeunes que nous accompagnons ?**

Le conseil que je pourrais donner aux jeunes c'est d'y croire et de continuer à se battre tout en restant sérieux et objectif.

« Après plus d'un an d'existence du service, et l'accompagnement à la sortie de 28 jeunes sur cette même année, nous avons constaté un manque important pour les jeunes devenus majeurs.

La majorité des jeunes sortis cette année ont été relogés dans le parc privé. Il s'avère que ces jeunes sortis reviennent vers nous et sollicitent l'équipe dans le cadre du suivi de leurs démarches administratives. Malgré l'accompagnement dispensé lorsqu'ils étaient placés, un soutien administratif est toujours nécessaire.

Il est particulièrement complexe pour l'équipe de ne pas répondre favorablement aux sollicitations des jeunes que nous avons accompagnés.

En effet, ces derniers ont confiance en nous et l'équipe représente pour eux les seules personnes ressource qu'ils ont en France.

L'équipe a donc consacré ponctuellement puis régulièrement des temps de soutien pour ces jeunes majeurs. Au fil de l'année, de plus en plus de jeunes sortis ont sollicité l'équipe.

Ayant dans mes contacts une ancienne assistante sociale expérimentée et à la retraite, je lui ai proposé d'intervenir bénévolement auprès des jeunes majeurs.

L'objectif de ce projet était d'accompagner les jeunes sortis dans les démarches administratives de droit commun en

France (en lien avec la sécurité sociale, CAF, Préfecture, etc.). Nous avons ainsi convenu avec cette bénévole les modalités d'accompagnement ».

**Pierre-Yves ESLAN**

Le projet a été validé et efficient afin de permettre à ces majeurs d'être soutenus au mieux dans le suivi de leurs démarches. L'objectif était également de proposer un relai extérieur, l'équipe éducative du service MNA ne pouvant consacrer à ces majeurs qu'un temps limité, et ne pouvant pas le faire au détriment des mineurs confiés.

Par ailleurs, les relais extérieurs en termes d'accompagnement administratifs se sont avérés complexes à solliciter en cette année 2020 (assistante sociale de secteur et mission locale notamment). Cela est dû d'une part à la crise sanitaire, et d'autre part à la situation administrative complexe des jeunes qui ne remplissent pas toujours les conditions demandées pour être accompagnés dans ces démarches. Il est question en 2021 de solliciter les MSD du secteur afin d'élargir les possibilités de relais pour ces majeurs sortants.

J'interviens en tant que bénévole au sein du service depuis Octobre 2020. Les interventions ont été mise en suspens fin 2020 compte-tenu de la crise sanitaire et des restrictions.

J'ai été sollicitée sur la mission principale d'accompagnement de jeunes majeurs dans leurs démarches administratives.

Il est question de proposer en moyenne une permanence par semaine. Les horaires sont établis en fonction des disponibilités des jeunes.

Une fiche navette a été créée dans l'objectif de recenser les informations essentielles au suivi administratif et à la prise de relai. Ceci constitue le lien indispensable entre le l'ancien référent du jeune devenu majeur et le bénévole, et qui permet un suivi adapté, au plus près des préoccupations du jeune.

Par exemple, j'ai rencontré à deux reprises un jeune majeur en formation d'apprenti maçon, avec les objectifs :

- Lui permettre d'effectuer le renouvellement de sa CMU afin qu'il puisse l'effectuer de manière autonome par la suite ;
- L'aider à réunir et classer ses documents administratifs.

Mon intervention consiste à renforcer l'autonomie de ces jeunes majeurs, leur apporter une écoute, toujours en lien avec l'ancien référent désigné.

**Pascale ROMEO, bénévole au service MNA de la Fondation de Nice depuis Octobre 2020**

### III - ÉLÉMENTS CHIFFRÉS DU SERVICE MINEURS NON ACCOMPAGNES

#### Taux d'occupation

L'activité du service MNA pour l'année 2020 se termine avec **16 772** journées d'accueil soit **un taux d'occupation de 95,47 %**.

#### 3.1 STATISTIQUES SUR LES ADOLESCENTS ADMIS EN 2020

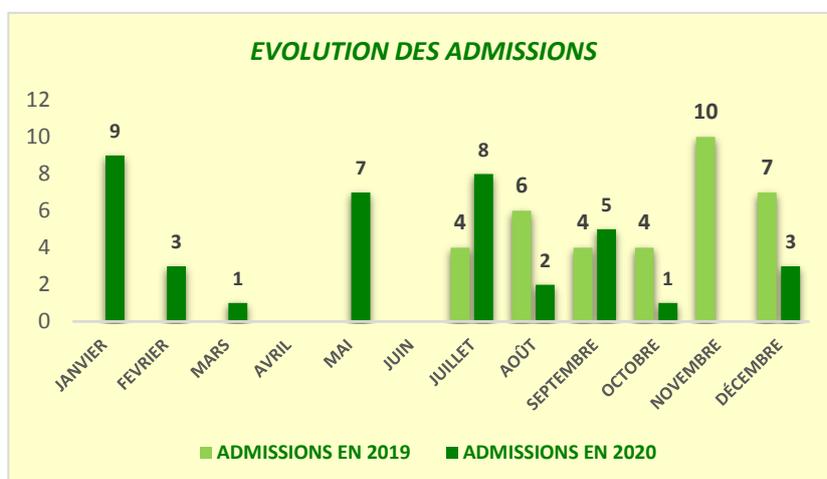
Au 31 décembre 2020, le service MNA a suivi 74 adolescents.



Sur les 74 adolescents, nous avons accueillis 3 filles et 71 garçons.

#### Evolution des admissions

En 2020, sur les 39 admissions réalisées, la majorité ont eu lieu en Janvier 2020 (fin de captation des 24 appartements), Mai 2020 (reprise des transferts après le confinement total) et Juillet 2020 (liées aux sorties de jeunes majeurs).



### Moyenne d'âge à l'admission

Sur cette année, la moyenne d'âge à l'admission en diffus est de **17 ans et 5 jours**.

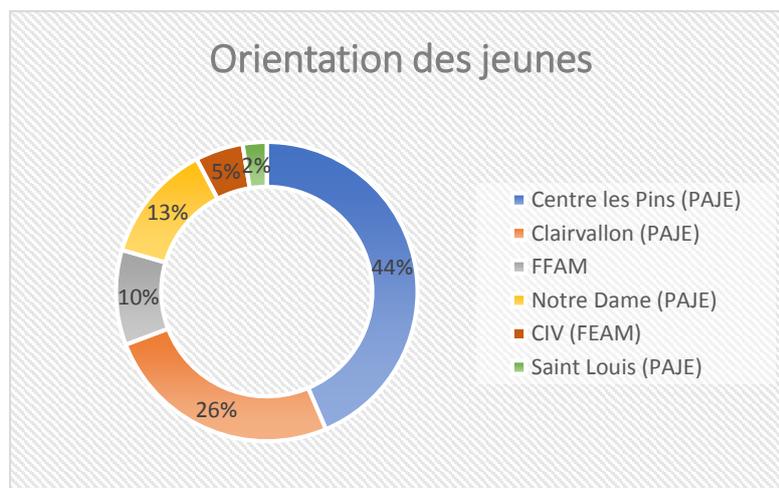
### Situation administrative à l'admission

**16 jeunes sur 39 arrivés en 2020** étaient en possession, à leur admission, **d'un document d'identité** ou en avaient fait la demande auprès de leur Ambassade/Consulat. Sur ces 16 jeunes, 6 étaient déjà en possession d'un document d'identité à leur arrivée en France.

### Situation professionnelle à l'admission

Sur les 39 nouveaux adolescents accueillis en 2020, **26 d'entre eux avaient débuté un contrat d'apprentissage ou étaient scolarisés** avant leur admission.

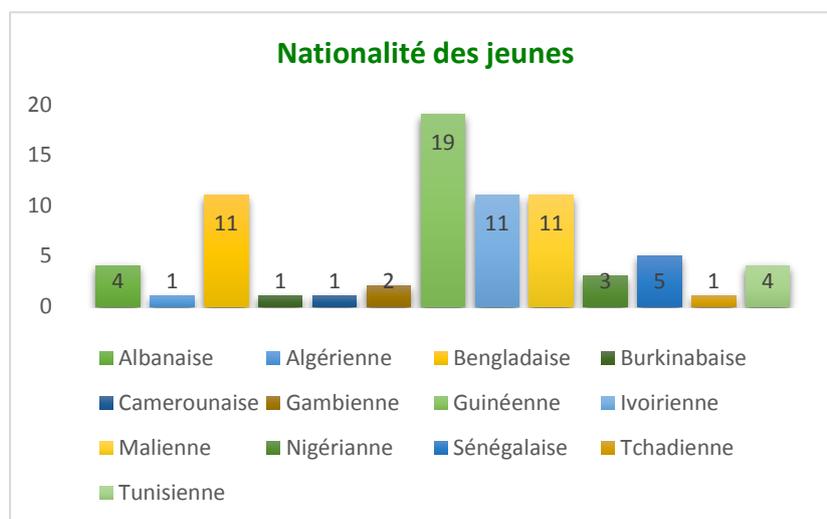
### Structures d'orientation des jeunes accueillis :



La majorité des jeunes accueillis en 2020 sont originaires de l'Association PAJE (mise à l'abri), notamment du Centre Les Pins à Valbonne.

### 3.2 STATISTIQUES SUR LE SUIVI DES ADOLESCENTS EN 2020

#### Nationalités des jeunes accueillis



Comme l'année précédente, la majorité des jeunes accueillis étaient originaires de pays d'Afrique de l'Ouest (Guinée, Côte d'Ivoire et Mali notamment) et du Bangladesh. Il s'agit également des pays d'origine les plus représentés dans les Alpes Maritimes.

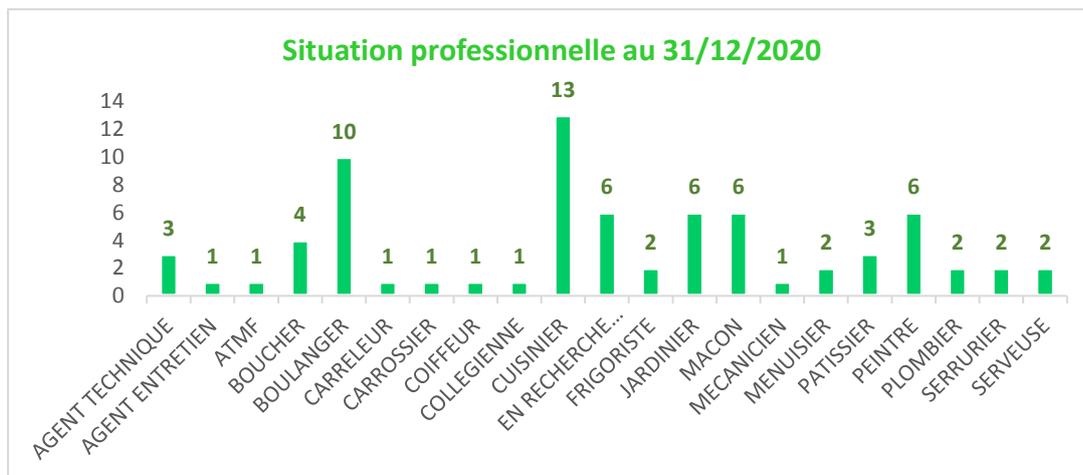
En effet, environ **70% des adolescents accueillis en 2020** étaient originaires de ces pays.

#### Situation professionnelle des 74 adolescents

Sur les 74 jeunes accompagné(e)s, **92% étaient inscrits dans un projet professionnel ou scolaire**. Nous remarquons que la majorité des adolescent(e)s s'orientent vers des secteurs dont les métiers sont en tension, notamment les métiers de bouche et du BTP.

Au cours de cette année 2020, **8% des adolescent(e)s n'étaient pas inscrits dans un projet professionnel** ou étaient en recherche de stage, principalement du fait de troubles psychologiques importants pour les jeunes concernés.





### Accompagnements médicaux des jeunes accueillis

Sur l'année 2020, **11 jeunes ont été testé(e)s positifs** à la COVID-19 sur 6 appartements distincts.

**21 jeunes** au total ont été **accompagné(e)s pour réaliser le test PCR** (cas contact ou suspect).

Les accompagnements médicaux représentent, cette année encore, la majorité des accompagnements individuels extérieurs.

En 2020, **356 accompagnements médicaux** ont été recensés, ce qui représente en moyenne **7** par semaine.

Ces accompagnements concernent les rendez-vous auprès du médecin généraliste, prises de sang, radios/IRM CLAT, CMP, CSAPA, dentiste et spécialistes (dermatologue, gastro-entérologue, ophtalmologue, oto-rhino-laryngologiste, pneumologue, stomatologue, chirurgien, orthodontiste).

**30% des rendez-vous médicaux concernent le suivi dentaire**, qui représentent une part importante des accompagnements.

### Ouverture de comptes bancaires

Comptes bancaires 2020	
Ouverts	58
Non ouverts	16
<b>Total</b>	<b>74</b>

Au 31 Décembre 2020, **78% des jeunes** accueilli(e)s avaient pu bénéficier d'une **ouverture de compte bancaire** (Livret A, Livret Jeune, CPP tout confondus).

**32 rendez-vous** ont été fixés en 2020 pour les ouvertures de comptes bancaires.

### Démarches de régularisation

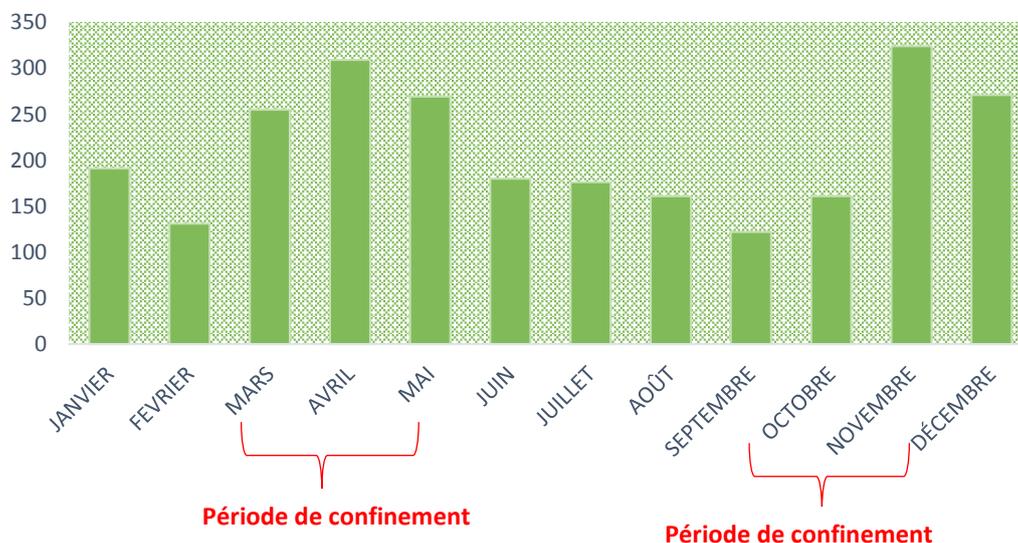
**29 jeunes** ont été accompagnés à la **Préfecture de Nice** pour déposer leur première demande de titre de séjour.

En 2020, les **12 déplacements** au sein de différentes Ambassades et Consulats représentent **22 jeunes accompagnés** à Paris, Lyon, Marseille et Milan.

### Visites à domicile

Prenant en compte **les 2392 visites à domicile** réalisées sur les 24 appartements, l'équipe effectue en moyenne **6 à 7 visites à domicile par jour**.

### Visites à domicile réalisées en 2020



Les deux périodes de confinement en 2020 (total et partiel) laissent voir une intensification du nombre de visites à domicile réalisées.

### Accès au sport

En 2020, **10 adolescents** étaient inscrits dans la pratique d'un sport encadrée. 50% représentent l'inscription dans des clubs de football.

### Moon Card attribuées

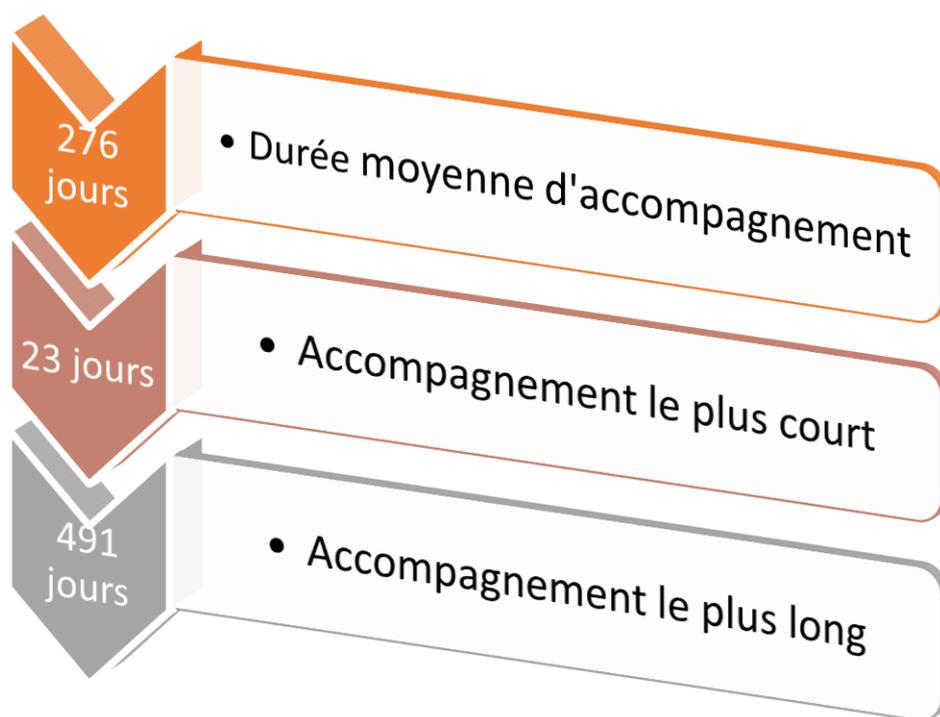
Comme prévu, l'attribution de Moon Card s'est déployée sur l'année 2020. Il s'agit de proposer aux jeunes suffisamment autonomes dans la gestion de leur budget, une carte de paiement reliées à un compte professionnel unique.

Dans l'objectif de limiter le recours aux espèces, mais aussi de moderniser et de numériser les dépenses, les allocations des mineurs sont directement virées sur ce compte professionnel.

En 2020, **environ 42% des adolescents ont bénéficié de la Moon Card.**

### 3.3 STATISTIQUES SUR LES JEUNES SORTIS EN 2020

#### Durée du placement



Sur les 74 adolescent(e)s suivi(e)s en 2020, **28 sont sorti(e)s**, dont 2 filles et 26 garçons.

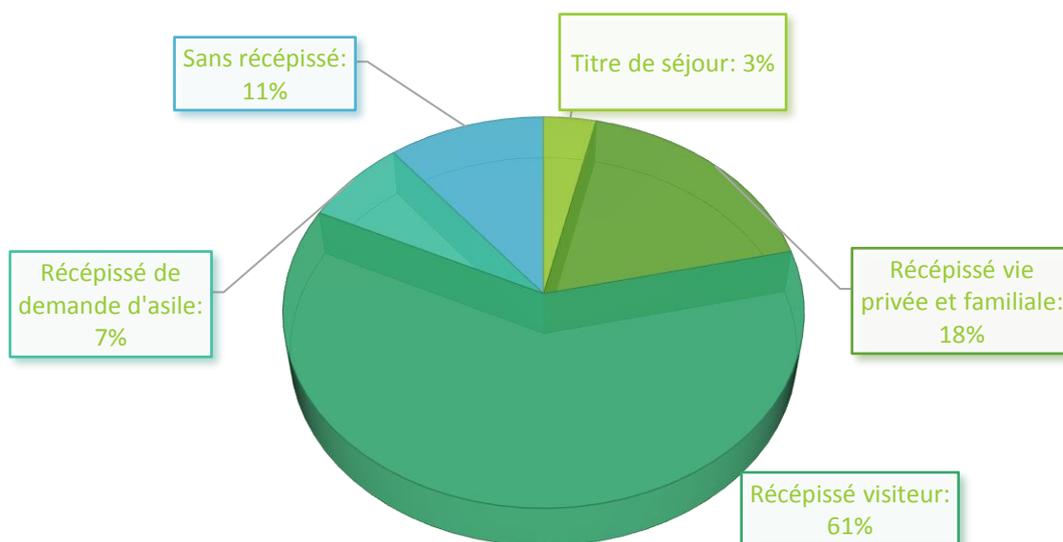
La sortie effective du dispositif est variable ce en fonction de chacune des situations, avec différents cas de figure : rupture de parcours avant majorité, sortie le jour de la majorité, maintien au titre de l'état d'urgence sanitaire, maintien sur décision de la Fondation, et enfin octroi d'un Contrat Jeune Majeur.

Ainsi, sur les **28 jeunes sorti(e)s en 2020** :

- **11%** ont connu une rupture de parcours avant leur majorité (2 incarcérés et 1 en fugue longue) ;
- **21%** sont sortis le jour de leur majorité ;
- **32%** ont été maintenus en raison de l'état d'urgence sanitaire de 3 jours à 27 jours.
  - Maintien inférieur à 15 jours : **66%**
  - Maintien supérieur à 15 jours : **34%**
  - Maintien en moyenne de 13 jours.

- **18%** ont été maintenus sur les logements sur décision de la Fondation, de 1 jour à 40 jours.
  - Maintien inférieur à 15 jours : 3 jeunes
  - Maintien supérieur à 15 jours : 2 jeunes dont une situation exceptionnelle (maintien 40 jours)
  - Maintien en moyenne de 15 jours.
- **18%** ont bénéficié d'un Contrat Jeune Majeur ; 4 d'une durée de deux mois et un d'une durée de trois mois.
  - Sur 10 demandes de Contrats Jeunes Majeurs transmises, 5 ont été accordées soit 50%, dont 4 pendant l'état d'urgence sanitaire.

### Situation administrative à la sortie



### Situation administrative à la sortie

Les trois jeunes sortis sans récépissé concernent les situations ayant connu les ruptures de parcours citées précédemment (départs anticipés).

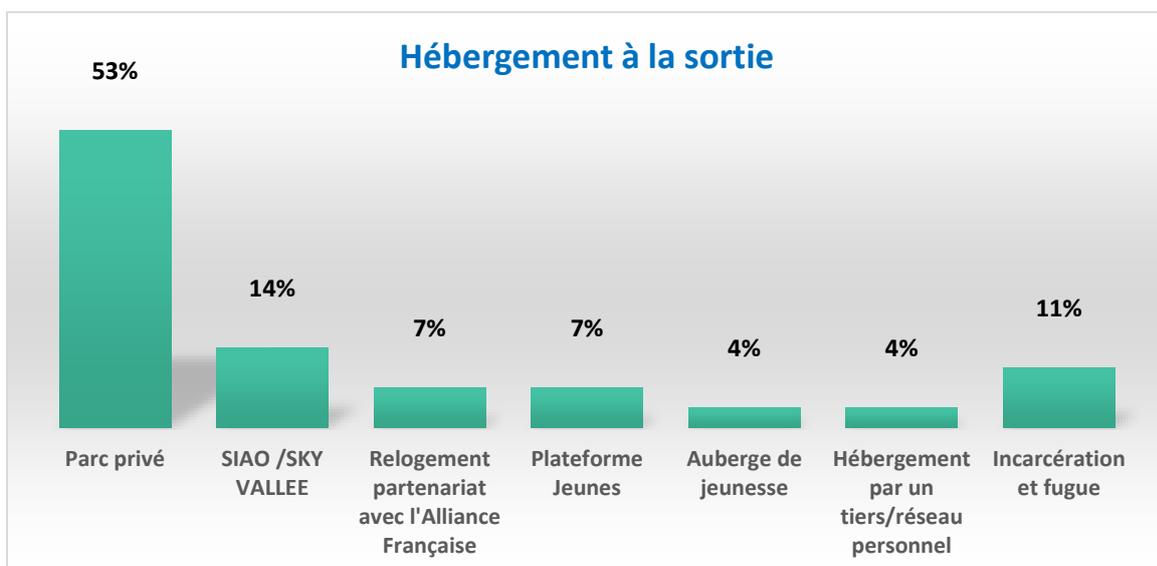
**Tous les autres adolescent(e)s étaient en possession, à leur sortie, d'un récépissé de demande de titre de séjour ou d'une carte de séjour**, avec une majorité de jeunes disposant d'un récépissé portant la mention « Visiteur ».

## Situation professionnelle à la sortie

Un seul jeune a quitté le dispositif en recherche d'emploi. **96 % étaient en formation professionnelle à leur sortie.**



## Hébergement à la sortie



Plus de la moitié des jeunes majeurs sortis en 2020 ont pu accéder à une location dans le parc privé auprès de particuliers.

10 d'entre eux ont ainsi bénéficié de studios individuels, et 5 jeunes ont intégré des colocations.

**100% des sorties concernant les jeunes majeur(e)s sont positives.** Les trois jeunes n'ayant pas bénéficié de solution de relogement concernent respectivement les situations d'incarcération et de fugue longue.

## V - GESTION DES MOYENS HUMAINS

### 4.1 REORGANISATION DES SECTEURS DE LA FONDATION VALIDÉE EN FEVRIER 2020

La proposition de réorganisation de l'ensemble des secteurs de la Fondation trouve son point de départ dans la réflexion menée par l'équipe de directeurs en mars 2019 à la lumière des évolutions à l'œuvre dans notre secteur.

Une problématisation liant l'évolution de la société en général, et plus particulièrement celle des prises en charge des bénéficiaires, des métiers du secteur social et notre modèle d'organisation qui se veut moins hiérarchique, apparaît indispensable pour envisager l'avenir autrement, faire évoluer notre organisation et ainsi anticiper les importants changements annoncés.

#### Dans notre secteur

- **Evolution des modèles d'accompagnement dite « transformation de l'offre » :** : l'accompagnement se veut plus inclusif, le développement du pouvoir d'agir (DPA) des personnes accompagnées est recherché à tous les niveaux y compris au niveau des enfants placés.

- **Evolution des organisations et des modes d'intervention :** on note plus de concurrence entre les associations liée à la logique des appels à projets. Pour faire face à la transformation de l'offre, il faut être plus pro-actif, innovant et créatif sur la dimension ingénierie de projets, fonctionner davantage dans des logiques de coopérations, s'ouvrir plus sur l'extérieur en synergie et créer des passerelles entre sanitaire et social, entre logement et emploi, soin et social.

- **Evolution des diplômes :** Après la refonte des diplômes de niveau IV et V, la réforme des diplômes du travail social se poursuit désormais avec les diplômes d'ES, d'ASS et d'EJE reconnus désormais à un niveau II et vient de fait fortement interroger aujourd'hui le cadre intermédiaire et son diplôme de référence le CAFERUIS.

#### Au sein de la Fondation

- **Evolution du modèle managérial :** depuis plusieurs mois déjà, l'organisation de la Fondation tend vers plus d'horizontalité et de nombreux chantiers engagés témoignent de cette évolution.

La Charte de la relation au travail, l'évaluation à 360° des cadres, le co-développement, la formation sur le développement du pouvoir d'agir, la mise en place d'outils d'intelligence collective ont plusieurs objectifs : favoriser le lâcher-prise des directeurs sur le processus de décision et l'initiative, accompagner la montée en autonomie et la participation des salariées soucieux du sens de leur travail, encourager l'écoute des salariés-ées et susciter le partage actif de la vision stratégique entre les équipes de direction et leurs collaborateurs-trices.

Les nouvelles organisations du travail qui voient le jour et les attentes des nouvelles générations de salariés qui intègrent nos services viennent d'ores et déjà s'inscrire dans cette dynamique et interroger le management de proximité :

- des groupes de travail associant tous les statuts et métiers sont privilégiés pour travailler de concert des problématiques et définir des modalités d'actions que ce soit pour de nouveaux projets, des initiatives de services, des réorganisations ...,
- des postes de coordinateurs ayant un statut de cadres se sont développés au sein de la Fondation : 23 cadres intermédiaires dont 2 coordinatrices en 2016 (290 salariés au 31/12/16), 27 cadres intermédiaires dont 10 coordinateurs/trices en 2019 (356 salariés au 31/12/19),
- astreinte étendue aux salariés non cadres du secteur Enfance-Jeunesse-famille,
- nomination de salariés non-cadres « référents relais »,
- expérimentation du télétravail et horaires variables
- **Développement du pouvoir d'agir** : Après le lancement du large chantier du développement du pouvoir d'agir qui est une orientation stratégique de la Fondation (formation de plus de 70 salarié(e)s cadres et non-cadres, séminaire des cadres et ses suites : poursuite de la formation, lancement en 2020 de groupes de travail pour définir le développement du pouvoir d'agir au sens de la Fondation aussi bien dans l'accompagnement du public que dans la relation managériale), il est désormais opportun d'interroger l'évolution de l'organisation hiérarchique dans la Fondation.

Le développement du pouvoir d'agir dans la relation managériale et dans l'organisation du travail est une des valeurs historiques de la Fondation. Elle vise à plus associer l'équipe à la chaîne de décisions et susciter des initiatives et des projets, sans avoir à demander la permission, pour autant qu'elles s'inscrivent dans nos valeurs.

Dans ce processus, la méthode essai-erreur est privilégiée. Ce management participatif n'induit pas que la proposition issue du groupe de travail sera toujours intégralement mise en œuvre ou suivie telle que présentée, le cadre reste décisionnaire et responsable. Il doit néanmoins veiller à bien expliciter ses choix à partir des propositions et réflexions du groupe de travail. C'est un grand changement dans les pratiques managériales qui nécessite de la méthode, de la transparence dans l'objectivation de la décision et un accompagnement au changement.

**-Nécessité de créer des Domaines d'Activité Stratégique (DAS) dans chaque secteur pour mieux piloter l'activité et être force de propositions** : Les secteurs sont actuellement organisés autour d'au moins 6 établissements et diverses actions, sans rapprochement et/ou mutualisation de missions et de compétences entre ces derniers, ce qui présente un déficit en termes de stratégie et de perspectives alors même que les missions, les financements et les publics sont proches en termes de problématiques. D'autre part, ce morcellement et cette séparation entre établissements/actions entraînent une parcellisation du pilotage global au niveau de la direction du secteur, répondant aux besoins et sollicitations des uns et des autres souvent en dehors de toutes démarches de cohérence plus globale.

En termes de perspective, une réflexion quant à une restructuration prenant appui sur des domaines d'activité stratégique a émergé.

En effet, un domaine d'activité stratégique est un **ensemble qui partage les mêmes ressources**, affronte les mêmes « concurrents » et peut donc faire l'objet d'une stratégie spécifique. Les DAS sont des divisions des activités d'une organisation en segments homogènes. L'activité de l'entreprise peut ainsi être décomposée en **segments stratégiques** qui présentent les mêmes **facteurs clés de succès** à l'origine de la création de valeurs.

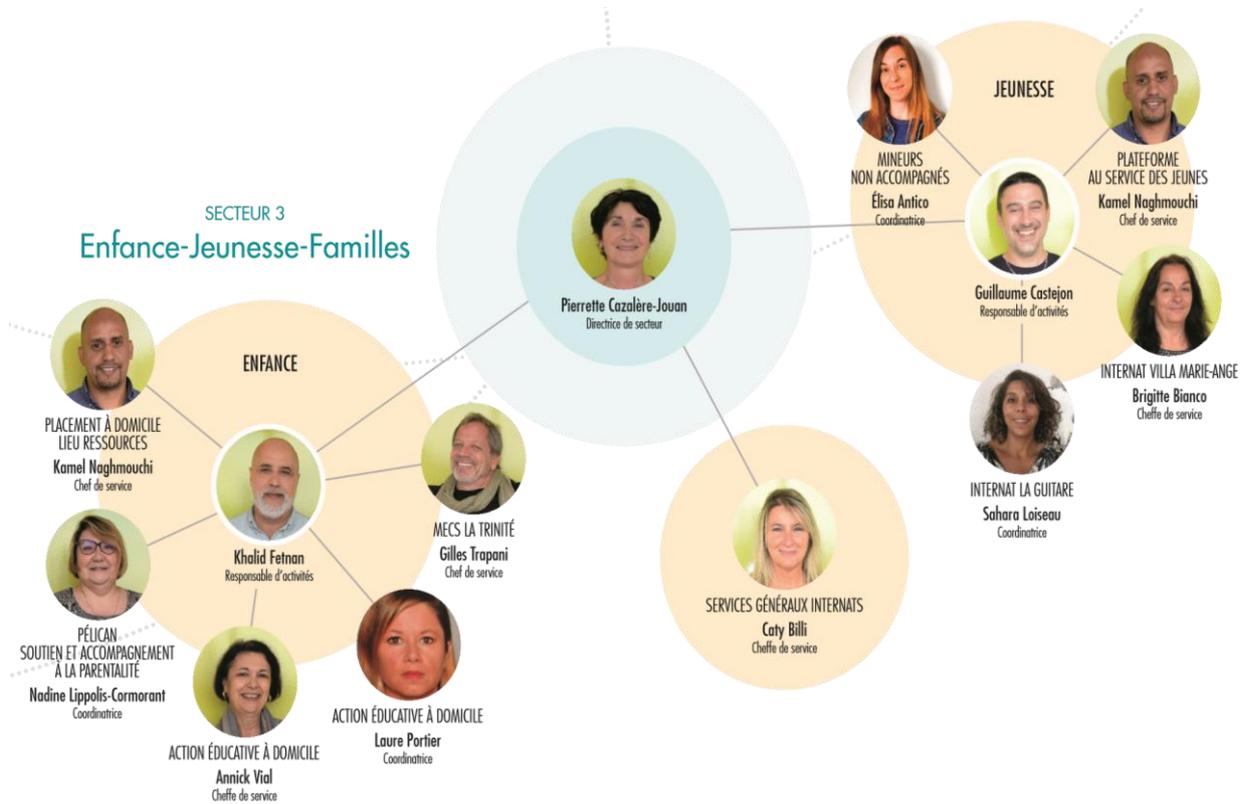
- **Evolution du modèle économique** : il ne s'agit pas de rechercher des économies d'échelle cependant la question économique ne peut être ignorée dans certains services de la Fondation. La reconfiguration de l'organisation hiérarchique sera vigilante à ne pas augmenter le nombre de cadres sauf en cas d'accroissement d'activités et création de nouveaux projets et/ou services.

En synthèse, il est utile de rappeler qu'une note présentant les enjeux de notre secteur ainsi que de la stratégie de la Fondation a été communiquée à tous les salariés en septembre 2018 pour sensibiliser et favoriser l'appropriation des évolutions engagées et à venir. Cette réorganisation s'inscrit dans la parfaite continuité de ce document joint en annexe.

**En conclusion, il s'agit pour la Fondation de réinventer son organisation, dans un contexte d'évolutions sociétale et réglementaire, en lien avec ses orientations stratégiques (développement du pouvoir d'agir et innovation), afin d'accroître son efficacité au service des personnes et dans le respect de sa nouvelle identité managériale et de ses valeurs.**



## 4.4 ORGANIGRAMME DU SECTEUR ENFANCE-JEUNESSE-FAMILLES



#### 4.5 LES COMMISSIONS DE TRAVAIL INTER SECTEUR

Formation inter secteur	Nombre de participants
Journal « des faits et des actes »	1
Groupe de travail sur les Visites A Domicile	1

#### 4.6 LES STAGIAIRES ET APPRENTIS

##### ➡ Les stagiaires accueillis en 2020

L'année 2020 aura permis au service MNA d'accueillir ses deux premiers stagiaires : une stagiaire psychologue et stagiaire éducatrice spécialisée (première année).

##### ➡ Contrats d'apprentissages :

Une apprentie en BTS Gestion a été recrutée en Décembre 2020.

#### 4.7 FORMATION DU PERSONNEL, FORMATIONS COLLECTIVES PRIORITAIRES

##### Formation du personnel en 2020

Intitulé de la formation	Nombre de participants
Premiers secours en santé mentale	2
Protection, droit et accès au séjour des mineurs étrangers isolés	6
Co-développement	1
Intelligence collective (séminaire des cadres du Secteur 3)	7

L'objectif de l'année 2020 était de pouvoir former l'équipe de travailleurs sociaux à la question de l'accompagnement juridique des Mineurs Non Accompagnés. Dispensée par l'Association Espace, toute l'équipe a pu bénéficier de cette formation sur deux journées.

Une salariée a par ailleurs participé à la formation concernant « le développement du pouvoir d'agir » au cours de l'année 2020.

#### 4.8 ABSENTEISME ET ANALYSE DU PERSONNEL

<b>MNA</b>						
	ACCIDENT DE TRAVAIL	MALADIE ≤ à 5 jours	MALADIE ≥ à 5 JOURS	CONGES MATERNITE	CONGES EXCEPTIONNELS/Enfants malades	<b>TOTAL</b>
SERVICE EDUCATIFS		10	448			<b>458</b>
SURVEILLANT DE NUIT		3	8			<b>11</b>
MAITRESSE DE MAISON						
COMPTABILITE						
SECRETAIRE						
PSYCHOLOGUE						
COORDINATRICE						
<b>TOTAL</b>		<b>13</b>	<b>456</b>			<b>469</b>

Sur 458 jours d'arrêt maladie concernant les travailleurs sociaux, 365 jours correspondent à l'absence d'un salarié. Ce dernier a bénéficié d'une mobilité sur le service, mais qui, pour des raisons médicales, n'a jamais intégré son poste (depuis Septembre 2019). Sur les 104 jours d'absences restants 56 jours correspondent à deux arrêts en lien avec la crise sanitaire et l'annonce du premier confinement et à une personne qui a contracté la COVID-19 (7 jours).

L'absentéisme des surveillants de nuit est assez faible et aucune absence n'est constatée sur les autres postes. (administratifs, encadrement, etc.)

Il est à noter qu'il n'y a eu aucun accident de travail nécessitant un arrêt sur l'année 2020.

## VI. GESTIONS DES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

### 5.1 GESTION DES MOYENS TECHNIQUES

#### Les investissements réalisés en 2020

En 2020, les investissements concernent :

- l'achat de matériel informatique pour un montant de 2 070,00 €,
- l'achat de mobilier pour un montant de 4 124,58€ et une quote-part concernant le remplacement de fenêtre sur le site de la Guitare pour un montant de 3 568,70€.

Le montant total des investissements réalisé en 2019 et 2020 soit 15 841,28€ dépasse le montant budgété prévu à hauteur de 12 000€. Il est à noter que le service MNA devait initialement emménager au sein de locaux équipés en centre-ville courant 2020. Suite au confinement, au développement de l'aller vers les jeunes dans leurs appartements, la cohabitation réussie dans les locaux de la guitare, il a été décidé de mutualiser les locaux de la guitare et de positionner l'équipe MNA à la Guitare. Le service participe dorénavant, sur le principe de la quote-part, aux investissements réalisés sur le site de la Guitare.

#### A- Charges de la section d'exploitation

##### GROUPE I : dépenses afférentes à l'exploitation courante

Budget réalisé 2019	Budget exécutoire 2020	Budget réalisé 2020	Ecart
104 734,49 €	332 864,00€	195 142,37 €	-137 721,63€

Cet écart de 137 721,63 € s'explique d'une part :

##### Ligne 606 « achats non stockés de matières et fournitures » :

Ces écarts de 102 016,13€ s'expliquent pour partie par la fin de la montée en charge progressive de l'activité jusqu'à fin février 2020. (Démarrage effectif de l'activité en juillet 2019).

- **Les écarts sur la ligne alimentation de 52 130€ et sur la ligne vêtue de 15 709,80€** s'expliquent par la mise en place des Moon-cards et que les dépenses n'ont pas été ventilées au sein des différents comptes, mais imputées sur une seule et même ligne, pécule. Ces cartes permettent de limiter le recours aux espèces, de moderniser et numériser les dépenses. Cet outil favorise l'accès à l'autonomie des jeunes dans la gestion de leur budget. Ces écarts se trouvent compensés avec le groupe 3 sur la ligne 6582. En 2021, nous présenterons une seule ligne pour faciliter la lecture.
- **Sur la ligne petit matériel hôtelier, l'écart de 19 075,61€** s'explique par le fait que nous avons capté récemment les logements, essentiellement au cours du dernier trimestre 2019, et qu'ils n'ont pas encore besoin d'être rééquipés.

- **Il faut noter que les écarts de 12954,56€** pour « **l'électricité** » sont dus très partiellement à la répartition des charges entre les deux services guitare et MNA, actés pour l'exercice 2020. Ces écarts s'expliquent plutôt par les consommations dans les appartements.
- 
- **Ligne 624 excédant sur la ligne transport des usagers de 11 350,90€**,  
Les jeunes en apprentissage bénéficient de tarifs réduits.
- **Ligne 6282 sur la ligne repas extérieurs :**  
L'écart de 13076,68€ est une des conséquences des différentes mesures liées à la crise sanitaire avec les confinements successifs, la fermeture des restaurants... Cela a engendré une diminution des frais de cantine, de la restauration le midi pour les apprentis, des sorties collectives...

**« Services extérieurs » : La ligne 6112 : « sous-traitance : prestations à caractère médicosocial »** présente un écart de 16 063,36€ qui s'explique par :

- Des excédents sur les lignes transferts pour 2 468,15€, et pour les activités loisirs pour 8 675,21€. C'est également un effet de la crise sanitaire : les activités de loisirs et les transferts se sont réalisés à la marge dès que les conditions sanitaires l'ont permis.
- En raison du contexte sanitaire, le peu d'inscriptions de jeunes au sein de clubs sportifs explique aussi cet écart.
- Les fournitures scolaires présentent également un écart de 4869,03€ car tous les jeunes sont en CFA et ils ont donc moins de besoins que pour un lycée classique. La fréquentation de l'école publique occasionne des frais scolaires moindres, ce qui explique également l'écart de 4920€.

## **GROUPE II : dépenses afférentes au personnel**

<b>Budget réalisé 2019</b>	<b>Budget exécutoire 2020</b>	<b>Budget réalisé 2020</b>	<b>Ecart</b>
186 995,53 €	573 817,00 €	478 715,74 €	-95 101,26 €

### **Ligne 641 : rémunération du personnel**

Cet écart de 33 690,94€ sur les rémunérations hors charges a été constaté en cours d'année et nous à amener à recruter un poste de travailleur social supplémentaire afin de remplacer un salarié en longue maladie.

En 2020, le coût a été imputé uniquement à compter du mois de novembre 2020. Ce recrutement permettra d'étoffer l'offre éducative et de mieux répartir la charge de travail en vue de prévenir l'épuisement et l'usure professionnelle des membres de l'équipe.

Il est à noter également un écart de 38 142,80€ sur la ligne 622 « rémunérations d'intermédiaires et honoraires ». Initialement, cette ligne avait été pensée afin de financer des temps de thérapie, d'accompagnement psychologique dans le privé (ethnopsychiatre...), des traducteurs, des avocats.... Concernant ce dernier point, les jeunes ayant eu besoin d'une assistance juridique pour des affaires en cours ont tous bénéficié de l'aide juridictionnelle.

Les consultations à caractère psychologique dans le privé sont à la marge même si en 2021 nous avons repéré et établi des liens avec un professionnel. Il est toutefois nécessaire de mutualiser une psychologue en interne afin de répondre aux urgences actuellement traitées par la psychologue de la Guitare et de coordonner les parcours de soins. Enfin, hormis pour certains écrits ou demandes de traduction de certains documents officiels, nous n'avons pas eu besoin à ce jour de faire appel à des traducteurs entre travailleurs sociaux et les jeunes accueillis.

### GROUPE III : dépenses afférentes à la structure

Budget réalisé 2019	Budget exécutoire 2020	Budget réalisé 2020	Ecart
81 737,40 €	372 279,00 €	433 301,53 €	61 022,53 €

#### L'écart de 61 022,53€ s'explique par :

Ligne 6152 « Entretien et la réparation sur bien immobilier » présente un écart de 22 197,00 € : il s'agit de travaux sur biens immobiliers concernant l'usure et la détérioration.

Ligne 6135 « Location mobilières » : l'écart de 8 344,44€ correspond au crédit-bail automobile et à la non-participation aux frais de location d'imprimante.

Concernant la ligne 635 : l'écart constaté de 3 649,55 est relatif aux coûts des passeports.

La ligne 6582 présente un écart de 69 141€ qui doit également être mis en corrélation avec la mise en place des Moon-cards et la non-ventilation de certaines dépenses.

### TOTAL GENERAL GROUPE I +GROUPE II +GROUPE III

#### B. Produits de la section d'exploitation

Budget réalisé 2019	Budget exécutoire 2020	Budget réalisé 2020	Ecart
373 467,42 €	1 278 960,00 €	1 107 159,64 €	-171 800,36€

## B. Produits de la section d'exploitation

### GROUPE I : produits de la tarification et assimilés

Budget réalisé 2019	Budget exécutoire 2020	Produits réalisés 2020	Ecart
586 190,00€	1 278 960,00€	1 041 770,00€	-237 190,00€

Cet écart correspond à la récupération du montant de 237 190,00 € sur la dotation de 2019

### GROUPE II : autres produits relatifs à l'exploitation

Budget réalisé 2019	Budget exécutoire 2020	Produits réalisés 2020	Ecart
0 €	0 €	2 956,03 €	2 956,03€

Cet écart qui correspond à l'aide forfaitaire à l'apprentissage soit 2500€ et aux remboursements sur salaires soit 456,03€.

### GROUPE III : produits financiers et produits non encaissables

Budget réalisé 2019	Budget exécutoire 2020	Produits réalisés 2020	Ecart
800 €	0 €	1 489,00 €	1489,00€

Il s'agit du remboursement par l'association Children § Futur de l'achat d'ordinateurs pour un montant de 1489,00€ pour favoriser la classe à la maison des jeunes.

### **TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)**

Budget réalisé 2019	Budget exécutoire 2020	Produits réalisés 2020	Ecart
586 990,00€	1 278 960,00€	1 046 215,03 €	-232 744,97 €

Le résultat comptable de l'exercice présente un déficit de **60 944,61€** qui s'explique par le montant de la reprise de la subvention 2019.

Compte tenu de la régularisation de la provision de congés payés de **9640 €**,

Le résultat à affecter est **de 185 885,39 €**.

Nous sollicitons l'affectation de ce résultat administratif dans le cadre de la consolidation des différents établissements et des services inclus dans le CPOM (cf note générale du secteur sur l'analyse des comptes administratifs)

## VII CONCLUSION

2020 est la première année pleine de fonctionnement du service MNA qui restera finalement positionné sur l'établissement la Guitare.

Cette année a été marquée par des mesures exceptionnelles et souvent contraignantes en corrélation avec la crise sanitaire. Le service dédié aux Mineurs Non Accompagnés a poursuivi ses missions dans l'objectif d'assurer la protection et le soutien auquel ont droit les mineurs confiés.

Le contexte sanitaire aura par ailleurs permis au service d'affirmer son identité notamment en confirmant la démarche « d'aller-vers », qui s'est intensifiée lors de la première période de confinement national.

En effet, dans l'objectif de ne pas accentuer l'isolement et de lutter contre des sentiments d'anxiété ou d'effolement de la part des adolescents accueillis au regard de la situation de confinement, le service a fait le choix de poursuivre les visites à domicile. Il était question de rester présents pour les mineurs, au plus proche de leur réalité, leurs craintes et questionnements.

Cette situation inédite aura permis de maintenir un lien de proximité étroit avec les adolescents, et de développer ou de confirmer certaines pratiques (soutien scolaire, interventions de la psychologue, mutualisation des moyens et outils).

La question de l'accompagnement à la sortie du dispositif a également fait partie des points centraux de l'année 2020 ; Les actions entreprises en ce sens ont également été mises à mal par la situation de confinement. Cependant, certaines dispositions nationales face à cette crise auront permis, par exemple, de maintenir les jeunes majeurs durant l'état d'urgence sanitaire, jusqu'à ce qu'une solution de relogement pérenne soit efficiente.

L'année 2020 aura permis au service de développer davantage son réseau, notamment auprès de bailleurs particuliers, afin de permettre aux majeurs sortants une solution d'hébergement qui se veut digne et durable.

Aussi, cette année a été marquée par le lancement des projets liés à la feuille de route du secteur Enfance Jeunesse Familles, qui pour la majorité, se poursuivront ou concrétiseront durant l'année 2021.

## VIII. PERSPECTIVES

L'année 2021 sera riche en objectifs de travail. En effet, les **projets liés à la feuille de route du secteur Enfance Jeunesse Familles**, vont se matérialiser :

- Finalisation et restitution de **l'étude qualitative réalisée par l'Association de recherche et d'action psychosociologique (ADRAP)**. L'analyse, basée sur la parole des adolescents et des membres de l'équipe, devrait mettre en évidence les points forts du service et ceux restants à travailler. Ce qui nous emmènera nécessairement à la mise en œuvre d'un plan d'action. Elle permettra, également, de définir les modalités de mise en place du **Conseil de Vie Sociale** au sein de notre dispositif ;
- Mise en place d'actions collectives sur la **prévention affective et sexuelle**, à domicile, en partenariat avec le CSAPA de la Fondation de Nice. Ces actions, destinées également à l'équipe dans un objectif de formation, aborderont par ailleurs la question **des consommations et des addictions**, dans un rôle avant tout explicatif et préventif ;
- Développement des partenariats en explorant de **nouvelles pistes de logements pour les jeunes majeurs sortants** tels qu'il y a été le cas en 2020 avec l'Alliance Française. Il est prévu par ailleurs de développer les relais en termes **d'accompagnement administratif des jeunes sortants**, dans un souci de continuité du suivi, en initiant notamment en 2021 le lien avec les MSD de la ville de Nice, en collaboration avec le Conseil Départemental ;
- Poursuite de **l'apprentissage de la natation** avec un objectif d'extension vers les piscines municipales et de proposer cette action, compte tenu de sa réussite en 2020, à davantage d'adolescents.

Par ailleurs, la question de **l'accès à la citoyenneté** pour les adolescents a été une préoccupation majeure notamment en fin d'année 2020. Une réflexion a été menée sur la possibilité d'accompagner la lutte contre les stéréotypes et valoriser le vivre ensemble. A ce titre, des actions collectives et mixtes, destinées à la fois aux mineurs et à l'équipe, seront dispensées par l'Association France Fraternités en 2021. Ces ateliers aborderont les thèmes de **la citoyenneté, la laïcité, la liberté d'expression et enfin, l'égalité homme – femme**.

L'année 2020 aura eu un impact considérable sur les enfants placés. La pandémie aura renforcé, pour certains, leur situation d'isolement sur le territoire. Le partage de temps collectifs, en dehors du domicile qui est associé au lieu de confinement, est une des attentes majeures des adolescents.

Nous proposerons en 2021 **l'expérimentation d'un lieu de villégiature**. Ce lieu multifonctionnel sera destiné aux enfants et adolescents du secteur Enfance Jeunesse Famille de la Fondation de Nice, incluant les Mineurs Non Accompagnés accueillis en diffus.

Ce logement, prévu dans l'arrière-pays niçois, permettra aux adolescents d'y être accompagnés en groupe pour les week-ends, vacances, dans un objectif de découverte des massifs alpins et de participation à des activités culturelles, pédagogiques et ludiques.

A travers ce dernier projet, une des perspectives de l'année 2021 sera donc de se recentrer sur les temps de partages et la création de souvenirs communs.

Enfin, il sera envisagé de rédiger au deuxième semestre 2021 le projet d'établissement en lien avec l'équipe, les jeunes accompagnés ou anciennement accompagnés en tenant compte des recommandations de l'étude de l'ADRAP.

Par ailleurs, 2021 marquera la mise en œuvre des séances mensuelles **d'analyse de pratiques** destinées à l'équipe du service.

## ANNEXES

**LA FEUILLE DE ROUTE**  
**SECTEUR ENFANCE JEUNESSE FAMILLE**  
**2020-2022 (document interactif)**

***En lien avec les engagements de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022 pour garantir à chaque enfant les mêmes chances et les mêmes droits : Adrien Taquet, secrétaire d'Etat solidarités et santé***



Point d'étape prévu avec les équipes fin septembre 2020



## QUATRE ENGAGEMENTS

### POUR LES ENFANTS ET LEURS FAMILLES

*Agir le plus précocement possible pour répondre aux besoins des enfants et de leurs familles*

*Sécuriser les parcours des enfants protégés et prévenir les ruptures*

**Donner aux enfants les moyens d'agir et garantir leurs droits.**

**Préparer leur avenir et sécuriser leur vie d'adulte.**





**Donner aux enfants les moyens d'agir et garantir leurs droits**

**Mobiliser la société civile autour de l'enfance protégée notamment sur l'accès aux sports et aux loisirs.**

#### **Composition du groupe de travail**

SEIGHER Perrine

#### **PROJETS**

Proposition de cours de natation par une des salariées (formation maître-nageur) à destination des Mineurs Non Accompagnés

#### **PILOTE**

ANTICO Elisa

#### **FICHE PROJET**

Fiche projet OK

#### **DELAI**

Démarré cet été. Bloqué avec fermeture piscine. Bilan en attente

#### **OBJECTIFS**

Apprentissage de la natation pour les mineurs non accompagnés volontaires



## ENGAGEMENT 4



*Préparer leur avenir et sécuriser leur vie*

*d'adulte*

*Faire en sorte que les enfants et anciens enfants accompagnés participent à l'ensemble des temps et des instances d'élaboration et de décision*

### Composition du groupe de travail

ANTICO Elisa, MICHAUD Nicolas, FOURNIOUX Mathilda

### PILOTE

CASTEJON Guillaume

### PROJETS

Développer des études qualitatives comme celle de la plateforme avec l'ADRAP

### FICHE PROJET

Fiche de projet OK

### OBJECTIFS

Entendre la parole des enfants et des jeunes accompagnés (MNA, internats) pour améliorer les modalités d'accompagnement

Créer des outils d'évaluation qualitatifs

### DELAI

Projet démarre le 26 octobre avec l'ADRAP et remise de l'étude janvier 2021





## ENGAGEMENT 4

*Préparer leur avenir et sécuriser leur vie d'adulte*

### PROJETS

Développer toutes les pistes de logements pour les jeunes en sortie de prise en charge (co-location intergénérationnelle : toit en tandem, ensemble deux générations, alliances, camelot, Côte d'Azur habitat...)

### OBJECTIFS

Développer la colocation intergénérationnelle

### Composition du groupe de travail

Sabine SUC, Patricia TRANCHIER, Pierre-Yves ESLAN

### A déterminer

### PILOTE

FAMELART Carole/ CASTEJON Guillaume

### FICHE PROJET

Fiche de projet OK

### DELAI

Démarrage depuis 6 mois





## ENGAGEMENT 4

*Préparer leur avenir et sécuriser leur vie d'adulte*

### PROJETS

Création d'un réseau d'entreprises « solidaires » aux jeunes de la Fondation et qui contribuent à leur formation professionnelle

### OBJECTIFS

Identification des entreprises qui forment déjà les jeunes apprentis issus de notre secteur (MNA, Plateforme, Guitare, VMA)

Identification des prestataires au niveau de la Fondation

Création d'une charte engageant les entreprises à employer (s'ils sont en recherche et si l'offre correspond aux besoins)) des jeunes issus de nos services.

La Fondation pourrait valoriser cet engagement en contactant en priorité ces prestataires en cas d'interventions sur les différents services de la Fondation.

### Composition du groupe de travail

Leinag NENAN, Pierre-Yves ESLAN, Ayumi MYIAMA

### Composition du groupe de travail

Cadres d'activité Jeunesse  
Educateurs/CIP/Damien/Carole .....

### PILOTE

CASTEJON Guillaume

### FICHE PROJET

Fiche de projet OK

### DELAI

Démarrage en 2021



## Rentre dans le projet MNA



## ENGAGEMENT 3

*Donner aux enfants les moyens d'agir et garantir leurs droits*

*Mobiliser la société civile autour de l'enfance protégée notamment sur l'accès aux droits et à la santé*

## PROJETS

Développer des actions d'information et des outils de prévention en mobilisant un réseau de partenaires

OK lancé

## OBJECTIFS

Prévention et information sur la vie affective et sexuelle avec les Mineurs Non Accompagnés

## FICHE PROJET

Fiche de projet OK

## DELAI

Interventions impossibles avec les principaux partenaires cause COVID



# REFUSER LA FATALITÉ DE L'EXCLUSION



## FONDATION DE NICE

Patronage Saint-Pierre Actes

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



### PRÉSIDENCE

60, rue Gioffredo • 06000 Nice

Tél. 04 93 13 90 67 • [presidence@fondationdenice.org](mailto:presidence@fondationdenice.org)



### SIÈGE SOCIAL

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice

Tél. 04 97 08 82 30 • [siege@fondationdenice.org](mailto:siege@fondationdenice.org)

[www.fondationdenice.org](http://www.fondationdenice.org)



EN PARTENARIAT ACTIF  
POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

